

INTRODUCTION

L'ISLAM EN FRANCE

ISLAM, ÉTAT ET SOCIÉTÉ

Bruno ETIENNE

Lorsqu'en l'an 1400 de l'Hégire, c'est-à-dire 1979, quelques-uns d'entre nous se sont mis à l'étude des Islam-s actuels ils ont provoqué sarcasmes et parfois mépris dans la « Communauté » scientifique; nos productions (1) d'alors ont atteint des tirages extrêmement faibles dûs sans doute à leur mauvaise qualité mais aussi au désintérêt : le consensus chérissait plutôt l'économie, les transferts de technologie et le développementalisme sous toutes ses formes.

Aujourd'hui la République vacille sous les banderilles de quelques Aït-Blandine dont le visage dévoilé fait la Une des médias. Et pourtant nous n'avons toujours pas répondu à la question : mais, comment peut-on être persan ? Tant qu'il n'y avait là que controverse académique cela ne concernait que des cercles restreints. Aujourd'hui l'Autre (cette inquiétante étrangeté dont parle S. Freud) sédentarisé, campe « chez nous » comme autrefois le prolétariat dans le capitalisme et – délinquance/Sida – comme la vérole sur le bas clergé espagnol (2). Sanctions bibliques d'une aventure coloniale enfouie dans la mémoire collective qui n'en peut mais : (3) qu'allait-il faire dans cette galère ? Les parents ont mangé des raisins verts et les enfants ont eu les dents agacées.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Cet ouvrage est une œuvre prémonitoire, pionnière qui ouvre un chantier : résultat de recherches confrontées il prétend apporter quelques éléments de réponse à cette angoissante question au moment où la guerre froide Est/Ouest s'achève et où commence la guerre chaude Nord-Sud.

*
* *

(1) C. SOURIAU et alii. *Le Maghreb musulman en 1979*. CRESM/CNRS, 1981. J.C. VATIN et alii. *Islam et politique*, CRESM/CNRS, 1981. E. GELLNER et alii. *Islam, société et communauté*, CRESM/CNRS, 1981.

(2) Qu'on ne s'y trompe pas : de savantes études ont proposé après la tuberculose des ouvriers d'analyser la syphilis comme coût social de l'émigration. C'est un vieux thème depuis le XIX^e siècle : les classes sales sont dangereuses ! cf. l'article de M. Meyer *infra*.

(3) Les temps sont peut être enfin venus : après le fabuleux « Pépé le Mokko », la télévision diffuse un documentaire (anglo-belge) sur la guerre d'Algérie.

Le travail que nous présentons dans cette livraison de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* est en effet le résultat de trois types d'efforts : tout d'abord la recherche de terrain des étudiants doctorants du DEA « développement politique dans le monde arabe contemporain ». Encadrés par l'équipe pédagogique et les chercheurs de l'IREMAM ils ont étudié la mort islamique, les interdits alimentaires, l'exogamie, la catéchèse et le passage au politique des enfants de la « deuxième génération » dans la région P.A.C.A.

Par ailleurs la confrontation des résultats de cette recherche avec la théorisation des politologues qui s'intéressent à l'Islam contemporain (M. Arkoun, B. Badie, G. Kepel, etc...).

Enfin la confrontation dans un colloque tenu à l'I.E.P. d'Aix entre ces doctorants et des chercheurs avancés sous la houlette sévère de Jean Leca avec l'appui des chercheurs de la F.N.S.P. (Leveau, de Wenden) qui travaillent de façon homothétique dans le même champ mais sur un terrain différent dans la région parisienne.

C'est pourquoi l'on trouvera ici, plusieurs travaux empiriques pointus articulés avec des questions théoriques plus générales.

L'un des paradoxes de la France qui fut une grande puissance coloniale - et donc musulmane - tient au fossé, au décalage, entre le savant et la société civile, cette vieille dame indigne selon le mot de Jean Leca. Le politologue et l'orientaliste savent beaucoup sur l'Islam : l'Islam de France, l'Islam en France voire l'Islam français a fait l'objet de nombreuses publications récentes et fécondes.

Il va sans dire que cette expérience est fondée sur le postulat de la pertinence de l'analyse comparative aussi avons-nous essayé, *in fine*, de faire le point bibliographique de la question pour compléter cet ensemble.

Le traitement de l'Islam est marqué par une double thématique médiévale et coloniale. La France a une vieille habitude de gestion de l'Islam : à l'occupation d'une partie du Dar al-Islam elle répondait par l'octroi d'un statut personnel confessionnel et le respect apparent de la religion de l'Autre. Cela nous a conduit à la « libanisation » pur produit de la III^e République respectueuse de l'Autre... ailleurs.

Aujourd'hui l'Islam sédentarisé en métropole peut sembler récuser l'abstraction de la citoyenneté. Le problème n'est plus traitable comme « avant » l'effondrement de l'Empire, un des profonds *non-dit* de notre Histoire. De plus la présence massive de l'Islam en Europe (comme nouvelle frontière selon l'expression de F. Dassetto) et de l'Islam devenu européen n'a pas facilité la connaissance sérieuse de l'Islam. Bien au contraire elle a exacerbé les fantasmes.

L'Europe pense que l'Islam n'a rien à lui apprendre en fait de spiritualité et de gnose alors que le levain de son héritage grec (le concept d'un homme universel et ciment d'unification) lui a été transmis en partie par les philosophes péripatéticiens de l'Espagne, juifs ou musulmans; J.F. Clément nous rappelle ici la profondeur historique de la part islamique de l'Islam

en France démontrant ainsi l'inanité de l'idée d'inassimilabilité intrinsèque (4) Ce faisant nous voulons renouer avec Cordoue.

Le livre fabuleux que Jorge de Burgos tenait enfoui dans la bibliothèque-labyrinthe du *Nom de la Rose*, enseignait que se libérer de la peur du diable c'est-à-dire de l'Autre, est sagesse; le Moyen-Age a conservé, recopié ce livre. La Réforme, la Renaissance l'ont ouvert. Seul l'Islam (mais quel Islam sinon celui d'une abstraction au ciel éthéré de nos angoisses ?) échapperait à la règle de la diversité bloquant cette seule « religion » dans un agencement invariant de valeurs et de comportements jusqu'à ce que nos collègues scientifiques isolent enfin, pour notre quiétude intellectuelle et notre sécurité urbaine, un chromosome islamique qui explique tout !

En ce qui nous concerne, nous, politologues anthropologues, nous pensons que l'islam comme les autres « religions » peut faire l'objet d'analyse comparée à partir des conflits, des problèmes de sociétés, des écarts entre la *doxa* et son interprétation, des problèmes de cultures, des usages du fait des hommes. Et M. Arkoun nous rappelle régulièrement que l'Islam est aussi un fait social historique (14 siècles) et géographique (de Casablanca à la Chine)...

Il nous faudra pourtant bien résoudre ce problème que pose l'analyse comparative des trois religions monothéistes à une époque où l'Ennemi communiste n'est plus et où de toutes parts le religieux envahit le champ politique.

Le Pape Jean-Paul II, qui parle aujourd'hui de seconde évangélisation, invitait dans un discours prémonitoire (prononcé à Compostelle lieu de départ de la Reconquista !) la jeunesse d'Europe à reconquérir l'Europe chrétienne. Et l'on sait aujourd'hui l'importance des groupes religieux derrière tous les mouvements alternatifs dans les pays de l'Est. L'Europe est autant plurielle que pluraliste jusque dans ses christianismes; elle est aussi juive, musulmane et bouddhiste désormais. Mais si l'Europe est avant tout chrétienne, de quel christianisme s'agit-il : le catholique, l'anglican, le calviniste ou le luthérien, le grec orthodoxe, l'uniate et d'autres encore comme le charismatique ou l'Evangéliste voire l'Adventiste ? Cette explosion des nationalismes religieux me pose problème à tout le moins et je ne pense pas éviter cette question : l'islamisme radical procède-t-il d'une essence différente ? Bertrand Badie a bien montré que cet islamisme-là a tiré son efficacité de sa sortie du jeu institutionnalisé en s'exprimant sur des bases communautaires par opposition à la pratique occidentale d'une revendication canalisée, institutionnelle dans laquelle le particulariste est universalisé ou folklorisé.

Les grandes crises ont pour propriété de synchroniser les rythmes des différentes sphères sociales : les équipes de l'IREMAM l'ont largement démontré par leurs travaux sur l'Islam depuis 1979/1400 de l'Hégire.

Pourtant en cette fin de millénaire nous constatons ce retour (revival ?) au communautarisme confessionnel. Il ne s'agit pas de renouveau théologique

(4) Il faut lire de plus comme effet de miroir le livre puissant de Bartolomé et Lucile Bessas sur l'histoire extraordinaire des renégats : *Les chrétiens d'Allah*, Perrin, 1989.

au contraire partout nous retrouvons la technologie rudimentaire d'objectivation des prêcheurs modernes de J.M. Le Pen au Cheikh Kichk en passant par les Prêcheurs-TV américains pour lesquels la dénonciation de l'injustice sociale passe *aussi* par une dénonciation de la corruption des mœurs. Le discours identitaire s'appuie toujours sur l'ordre moral. Il est de bon ton de dénoncer, voire de se prémunir de, ce retour-là. L'incantation pas plus que les décrets-lois sur le racisme ne changent rien à l'affaire : Le XXI^e siècle sera religieux (mais communautaire pas ecclésiastique !) certes puisque le nouvel élan de l'Est et d'Orient est teinté d'une forte religiosité : mais il sera religieux parce qu'*identitaire*. Quelles formes inédites prendront les tissus sociaux de nature religieuse et identitaire dans leur rencontre avec la post modernité ? Ce sera l'une des questions de la sociologie religieuse. L'islam a géré cette rencontre dans sa diversité, mais l'Europe de l'Est ?

Et surtout comment l'Europe des 12 va-t-elle gérer cette profusion du cultuel, alors que la législation en la matière est diversifiée à l'extrême. Il semble que nous nous trouvions face à plusieurs types de situations combinées :

- l'Etat laïque qui ne sait pas qu'il est césaro-papiste : la France.
- l'Etat laïque WASP : la Hollande et certains *länder*-s allemands; l'ex-RDA; certains cantons suisses.
- l'Etat qui sépare *les églises* et l'Etat : en fait aucun, puisqu'une église est toujours hégémonique, soit protestante, soit catholique.
- Les Etats confessionnels protestants du Nord de l'Europe.
- les Etats confessionnels catholiques du Sud de l'Europe.

Les différences portent sur le statut du mariage, sur la catéchèse, sur l'enseignement religieux à l'école et sur la justice rendue au nom du souverain, de la religion, ou des deux. Le cas de la Grande Bretagne est typique : l'Etat n'est pas séparé mais contrairement aux apparences, alors que la société est WASP l'Etat est (catholique) anglican, tandis qu'en Belgique les deux (Etat et Société) sont catholiques.

En supposant que nous arrivions à une harmonisation des législations sur le cultuel, cela ne supprimerait pas la question matérialiste : l'intégration européenne constituera-t-elle un accélérateur de la désintégration sociale du Maghreb toujours à la poursuite de son unité perdue, par renforcement des sociétés duales ? ou constituera-t-elle un facteur de régulation économique comme le prétend le Roi du Maroc ? La variable culture/culte (K + C) se croise ici avec Nord/Sud.

Le triomphe d'une modernité sans ancrage et l'effacement consécutif du théologico-symbolique ont perturbé les rapports entre l'islamisme et la modernité et F. Bargout a bien montré comment l'analyse politique de la modernité a infléchi l'interrogation sur la modernisation vers son essence supposée, la domination. L'islam a servi de cadre de mobilisation démontrant par là que les religions pourraient ne pas être reléguées dans un déisme abstrait.

Il nous faut en fait distinguer religion et religiosité du politique (5). Car c'est une chose que d'observer un besoin de spiritualité face à la déréliction ou à la mondialisation de la culture devenue marchandise (Marx qui, Dieu merci, est mort et re-enterré, aurait dit : réification capitaliste...).

C'en est une autre que de transformer ce besoin en objectif politique à travers une Eglise. Milosz (le premier dissident polonais) a fortement signalé qu'aucune Eglise n'est innocente et qu'elle ne se mobilise (et il pensait à la sienne !) que lorsqu'elle ne peut plus s'accomoder des pouvoirs existants. Est-ce que nos prêcheurs islamistes (Kepel, Tozy, Etienne, Burgat), disaient autre chose en stigmatisant les clercs stipendiés qui ont vidé les mosquées...

Est-ce la crise ultime (?) de la sécularisation et le triomphe apparent du retour au religieux à moins que ce ne soit le retour du religieux (s'en était-on éloigné ?) ? Est-ce que cette crise peut prospectivement nous éviter de re-penser le religieux qui apparaît comme un retour au tribalisme face à l'échec (?) de l'Universel. J'avoue que l'argumentation des « cinq du *Nouvel Obs* » à propos de l'affaire de Creil, a fait mouche dans l'opinion publique alors qu'elle est inepte face aux réflexions (que j'utiliserai plus loin) de l'équipe de G. Vattimo (6).

Il faut donc être très attentifs aux conclusions *politiques* que tirent les croyants chrétiens, juifs et musulmans ici et là, de la Révolution et il faut être vigilants sur les enseignements religieux qu'ils tirent des révolutions actuelles. Or le drame de celles-ci est qu'elles s'indexent toutes sur la phase immédiatement antérieure du système. Elles s'arment d'une résurrection nostalgique du réel sous toutes ses formes c'est-à-dire, comme le démontre si bien Baudrillard, des simulacres de second ordre, des stratégies fatales, que le système ressuscite comme fantômes de la Révolution. Toutes les libérations ne deviennent alors que la transition vers de nouvelles manipulations généralisées dont la Roumanie est le paradigme exacerbé. Nous avons le choix entre l'Iran et le Deutschland Uber Alles et la mort du Commandatore des Carpates ne fut qu'un pâle simulacre de la lente agonie de Franco-Khomeiny.

Avant d'étudier ce processus de politisation du religieux qui n'est pas renouveau théologique, à travers l'Islam en France, continuons un peu l'analyse comparée en Europe : de Vitry (le bulldozer comme solution) à Creil (le voile comme signe alloplastique) et de Prague à Wilno, en passant par Israël/Palestine sans oublier Kaboul... il y a toujours un mobile « noble » pour exclure l'Autre.

Masaryk (protestant) ou Benes (catholique) étaient-ils les héritiers de Jean Huss ayant lu le Muntzer de Ernst Bloch ?

Mittel Europa, orthodoxie, intégrismes, antisémitisme à l'Est comme à l'Ouest, communautés pourquoi pas confessionnalisme, l'Europe c'est le Liban... j'en passe et pourtant ce sont là les termes qui trouvent leurs liens

(5) Je donne plus loin une définition plus efficace de « religion ». Ici je veux distinguer la religion comme système déterminé de croyances, de rites et d'institutions faisant partie comme telle de la réalité socio-culturelle et la *religiosité* comme possibilité d'un rapport avec Dieu qui en respecte l'absolue transcendance.

(6) *La sécularisation de la pensée*, Paris, Le Seuil, 1988.

de l'inconscient collectif un peu comme jadis République de Weimar, Diktat de Versailles, crise économique..., Munich.

Les sciences sociales ne sauraient rester indifférentes à de tels mouvements de fond dans une Europe qui va désormais jusqu'à l'Oural.

Sans oublier Milosz, je ne me sens que peu de sympathie pour le nationalisme lituanien : Wilno reste pour moi la capitale d'un judaïsme polonais fécond, et ce n'est pas le moindre des paradoxes que les Rabbins qui en furent chassés tiennent aujourd'hui entre leurs mains le destin d'Israël. Mais nul n'aurait le mauvais goût de les comparer à des ayatollahs... Cinglant ricanement de l'Histoire.

Alors nous revenons à l'Europe latine ? celle du Saint Empire romain ou germanique ? Le duché de Parme me paraît soudain digne d'un intérêt autre que littéraire.

Certes les Eglises ont un passé aussi lourd que les idéologies séculières ; elles peuvent à tout le moins nous montrer le chemin de l'humilité.

Comment des pays en grande partie privés de vie nationale pendant un demi-siècle vont-ils gérer ce re-jaillissement de valeurs identitaires, re construites en partie *contre*, en réaction contre les valeurs jusque là imposées par un totalitarisme dont la prégnance n'a pas empêché un certain nombre de ruses sociales. Et je pense ici en particulier aux rôles des Eglises malgré ma critique *supra* au rôle surtout des groupes charismatiques. Mais alors les ruses que nous avons rencontrées en Iran ou en Afghanistan sont-elles d'une essence différente ?

Si nous assistons, à l'Est à la disparition d'un système mal défini (7) par delà l'incantatoire concert de satisfaction, il ne faudrait pas que cet effondrement ne soit que le révélateur de l'immense béance de notre vide. En effet ce système procédait d'une inspiration qui n'était pas étrangère à l'idée abstraite de société telle qu'elle s'est forgée depuis Les Lumières jusqu'à J. Ferry et sans laquelle notre République n'a pas de sens. Nous verrons *infra* que la présence massive de l'Islam sédentarisé en France nous oblige précisément à nous poser la question de l'universalité de nos concepts.

Pourquoi Jules Ferry ? parce que notre passé nous est jeté à la figure par les islamistes. Parce que la République imposa l'Ecole aux Algériens. Or les musulmans, bien avant les chrétiens de l'Europe de l'Est posèrent la question (impertinente) de la non-universalité des concepts républicains. Parce que l'Islam se pense comme communauté et que c'est au contraire la sphère abstraite du droit qui caractérise le type de société qui a su dépasser la Communauté. Jean Leca réfléchit depuis de longues années sur ce problème : sa contribution ci-dessous devrait éclairer nos compatriotes car après tout le politologue est aussi dans la Cité.

Pour ma part, je pense que nous sommes ici face à la véritable définition de l'intégrisme : la réduction d'un individu à la dimension communautaire et encore plus sa seule identification à la dimension confessionnelle. Parce

(7) S'agit-il de l'effondrement du complexe militaro-bureaucratique ou du « Marxisme » voire du Communisme ?

que le concept de communauté (comme d'ailleurs celui de « société civile », ou d'identité, d'ethnicité) est frelaté : il nous faudra relire Max Weber pour les redéfinir.

C'est dire combien la société et l'Etat de droit procédant de la Rationalité sont menacés aujourd'hui : dégagés du « communisme », ils se trouvent confrontés à des vérités monistes qui s'ancrent dans des valeurs transcendentes. Or, c'est ce type de dogmatique qui stérilisa la brillance de la culture arabo-islamique après le XI^e siècle.

Jusqu'où peut aller l'autonomie culturelle et culturelle ? surtout lorsque le culturel ou le cultuel croisent après le Sud, l'ethnique. (K+C)+N.S.+E, la formule se complique ! Apparemment les Palestiniens et les Kurdes n'ont pas les mêmes droits imprescriptibles que les Moldaves ou les Croates – oserais-je ajouter : et les Basques ?

Revenons-nous aux pires moments du principe des Nationalités étudié par les marxistes austro-hongrois ?

La citoyenneté abstraite est révoquée en doute par toutes les revendications de ce type ; mais ne nous y trompons pas, c'est l'Universel qui est en jeu.

Alors comment en sommes-nous arrivés là, à une telle confusion entre les « *policies* », les concepts, les théories des acteurs et les théories des chercheurs ; à cette France ratatinée, tétanisée sur ses petites peurs et ses grandes angoisses, ouvertement antimaghrébine (mais dont le Ministère des Affaires Etrangères est pro-arabe), qui flirte avec l'antisémitisme alors qu'elle est sinon pro-sioniste tout au moins favorable sans critique à Israël. Cette France-là peut-elle toujours prétendre à l'Universel ? La question est d'importance.

Tout d'abord parce que la règle générale *est bien que personne n'avait prévu les implications religieuses du mouvement migratoire.*

Il nous faut donc reprendre tout le fil de notre myopie bachelardienne qui nous a empêché de voir au moins deux « faits sociaux » au sens de Durkheim, c'est-à-dire dont la réalité s'impose :

1 – Les étrangers sont moins nombreux en France qu'entre les deux guerres mondiales.

2 – Les flux migratoires sont liés à la logique du capitalisme mondial.

La question pertinente devient alors : à quel moment certains migrants ont-ils été délégitimés en termes confessionnel ou communautaire ?

Plusieurs réponses se bousculent à l'évidence, il faut donc se méfier de ces évidences :

1 – L'émigration a cessé d'être productrice, sous la forme classique, avec la crise des années 70, encore que sa rentabilité est assurée (cf. TALHA Larbi. – *Le salariat immigré dans la crise ; la main d'œuvre maghrébine en France (1921-1987).* - Paris, CNRS, 1980 : 266 p.

Les formes nouvelles de mobilité du travail et du capital nous laissent entrevoir une question totalement impertinente de type archéo-marxiste : « qui a intérêt à traduire en termes confessionnels le problème de la moder-

nisation de la force de travail à l'échelle internationale » ? Est-ce que cette question est liée à l'unité allemande et au danger que représenterait une Europe unie devenue 2^e puissance mondiale ?

2 – Les enfants de migrants deviennent français grâce à l'imbricatio des règles juridiques nées de la décolonisation (cf. dans la bibliographie, les travaux de Mme Costa-Lascoux et de Ch. Bruschi). De nouvelles interrogations devraient permettre d'affiner le tripode de plus en plus obscur – insertion/intégration/assimilation – à la fois révoqué en doute par de nombreux acteurs sociaux de bords opposés, par les intéressés eux-mêmes, et par ceux-là même qui sont chargés de l'appliquer.

3 – Les enfants, issus de l'émigration scolarisés dans le système publicain sont entrés dans de nouveaux rôles fort différents de ceux de leurs parents et des groupes de pairs restés au pays d'origine. La rupture entre générations ici et avec ceux de là-bas est d'ailleurs claire depuis les événements d'octobre 1988 en Algérie. Elle est plus subtile encore sur *l'intifada* palestinienne et sur « l'intégrisme » qui mobilisent des acteurs sociaux différents dans leurs stratégies d'intégration ou différentialistes.

4 – Le regroupement familial a fait reculer l'idée de retour et accentuer les demandes intégrationnistes, en même temps qu'il donnait du sens empirique au faux concept sociologique de « seuil de tolérance ».

5 – L'idée de retour s'évanouit par suite d'effets générationnels et politiques de l'autre côté de la Méditerranée car le problème de l'émigration est totalement ambigu dans les pays d'origine, sauf pour les islamistes qui sont clairement pour le retour et le non-perte des enfants.

Ainsi les Français gorgés d'informations et saturés de méconnaissance découvrent-ils l'Autre sédentarisé chez eux entre deux tremblements de terre à l'Est : *l'Orient à domicile* après l'effondrement de l'Empire. Les Français se rendent compte à ce moment-là que les nouvelles générations (ah ! la taxinomie : 1^{re}, 2^e génération, Beurs, Maghrébins, Arabes, etc...) apparaissent sur le marché civil, civique, militaire (8) et économique dans un rôle complètement différent de celui conféré à leurs parents. La dominante culturaliste de cette crise a eu lieu à l'école qui jusque là (affaire de Creil) était l'instance intégratrice par excellence (9) : d'où la violence du débat sur le voile et la laïcité que je tenterais d'exposer plus loin avec J.F. Clément et Françoise

(8) Le débat sur ce point lors des auditions de la commission de réforme du Code de la Nationalité (Marceau Long) a révélé le fait. Depuis, par delà des polémiques virulentes un rapport a été publié par le CERPAT (Centre d'études sur la sélection du personnel de l'armée de terre) sous la responsabilité du Général Biville. Il fait état, à partir de la GNA (gestion nominative des appelés) de faits intéressants : plus de la moitié des « Beurs » passent au travers des mailles - (10 000) 5 200 font le service en France 4 200 en Algérie (ce chiffre va en diminuant). Dans quelques années 10 % des appelés seront des J.F.O.M. (JEUNES FRANÇAIS D'ORIGINE MAGHRÉBINE). Dans ma mémoire embuée j'avais gardé le souvenir d'un sigle « d'avant », F.N.S.A. : Français de souche nord-africaine...

(9) Il ne faut pas oublier que les deux autres instances d'intégration étaient la CGT (et le PCF) et l'Eglise catholique. Sur la première, cf. E. TEMIME et alii, bibliographie *infra*; sur la seconde Seguy (J.). *Christianisme et société : introduction à la sociologie de Ernest Trillat*. Paris, Edition du Cerf. 1980. Surtout les pp. 102-105.

Henry-Lorcerie. Mais si l'école républicaine prend de plein fouet les « affaires » c'est que personne n'avait prévu les implications religieuses du mouvement migratoire.

Or c'est à ce moment précis que l'Est craque, bouscule les personnes et les frontières alors que le Sud-Est asiatique avait déjà fourni un lot de « réfugiés » avec lesquels la « société civile » croyait qu'elle n'avait point de problèmes. Ce qui laisse sceptiques les sociologues (10). Parce que le savant pose des questions sur le temps long cher à Braudel sans se laisser prendre par l'actualité et parce qu'il se méfie, grâce à Bachelard, de l'opinion publique et du sens commun.

*
* *

QUESTIONS EN AMONT

Nous savons depuis Kuhn au moins, qu'il y a peu de hasard et d'intuition dans le choix d'un objet surtout lorsqu'il est aussi porteur d'imaginaire que l'Islam. J.R. Henry et F. Fregosi feront part de leur expérience sur ce plan que nous avons abordé ensemble depuis l'expérience coloniale (11). Mais qui étudie ce champ, comment avec quels effets ? Quel ministère s'intéresse à nos travaux à part la DST ? Qui soumissionne aux appels d'offre sur le « social émigré » ? Que signifient les confrontations au sein de la « communauté » orientaliste ? L'AFEMAM est le lieu d'affrontements certes pour l'hégémonie (Bourdieu !) mais aussi d'enjeux plus spécifiques comme celui que révéla le fameux papier d'Arkoun dans *Le Monde* et qui traumatisa la profession. La thèse de Santo Martino (cf. *infra*, *Etudes*) nous éclairera bientôt, sur notre mode de production, mais est-ce que celle-ci remplit aussi des fonctions hégémoniques *volens nolens* : quelle est l'articulation réelle entre un discours (scientifique sur l'Islam) opératoire et finalisé ? Quel est le statut réel en France aujourd'hui du discours scientifique sur l'Islam ? L'efficacité de celui-ci dépend de son indépendance par rapport aux décideurs ? Un discours définalisé est-il opératoire ?

Arkoun affirme en riant « Bruno peut dire tout haut ce que Mohamed ne peut exprimer sans être renvoyé vers son douar d'origine ». Alors, que nous dit Arkoun que nous n'avons pas envie d'entendre ? A peu près ceci, si j'ai bien compris (12) : l'obstacle numéro un à l'étude de l'Islam ici et main-

(10) Le seul fait que les minorités asiatiques règlent leurs problèmes *entre elles*, donc ne causent pas de problèmes apparents, prouvent qu'elles n'adhèrent pas à l'Etat de droit !

(11) Tout au moins à travers la re-lecture que J.R. HENRY et moi-même en proposons. *Le Maghreb dans l'imaginaire français. La colonie, le désert, l'exil*. J.R. HENRY, éditeur. Aix-en-Provence, R.O.M.M. Edisud, 1985, 224 p.

(12) Les lignes qui suivent sont tirées outre de son exposé à Aix lors de mon colloque, de longues discussions avec Mohamed Arkoun, qu'il me pardonne si je le trahis par trop. Nous avons ces dernières années donné quelques conférences côte à côte, ou l'un après l'autre. Si nous sommes parfois d'accord il reste clair que lui c'est lui et moi, c'est moi.

tenant, se trouve dans notre immobilisme et nos certitudes. La sûreté arrogante de notre conceptualisation universelle vient de notre ignorance des débats chez les autres.

Il faut donc partir de nous mêmes (mais Bachelard,, nous l'avait déjà conseillé... !). Nous sommes tous d'accord sur le fait que le problème de l'Islam en France n'est pas traitable comme *avant* c'est à dire à l'époque coloniale, ni avec les seules théologies, mais dans *l'espace européen*.

Il ne faut ni se laisser aller à une vision statique d'un Islam qui serait immuable y compris en émigration, ni produire un discours de ressentiment sur le colonialisme, l'impérialisme et la faute à Rousseau si les Béni-Gavroche sont tombés par terre dans nos banlieues qui d'ailleurs n'ont plus de ruisseaux.

Les musulmans en France et en Europe constituent désormais une donnée irréductible; ils s'enracinent. Il faut donc s'installer résolument dans l'avenir, dans une vision historique dynamique. Sans oublier que *là-bas* aussi l'Islam bouge. Les effets récurrents de ce qui se passe à Alger, Tunis ou Casablanca se font sentir dans l'heure qui suit à Marseille ou à Bruxelles et si Istanbul frémit Munich le sent.

Il est donc tout à fait cohérent de suivre Arkoun dans sa théorie de « espaces concentriques ». L'Islam est inséré dans une série de cercles : les deux premiers, la France et l'Europe tout d'abord, posent le problème des pesanteurs historiques et sociologiques mais pas seulement. La pesanteur des concepts typiquement européens (laïcité, droits de l'Homme) qui sous-tendent le discours du champ intellectuel rend nécessaires des révisions. Cela est possible. La Réforme, la Renaissance ont été des périodes de critiques et de révisions bien plus déchirants dans lesquels la philosophie arabe avait sa part originelle. De plus les espaces européens ont produit autre chose aussi face à la version française de l'espace européen. Ainsi la France va s'apercevoir qu'aucun Etats des 12 ne gère le *culturel* comme elle et que le concept de laïcité n'est pas aussi universel que nous l'ont affirmé J. Ferry, Mallet et Isaac et le petit Père Combes.

Le troisième cercle, beaucoup plus large, est constitué par un Occident pas seulement miroir relationnel de l'Orient. La deuxième guerre mondiale en a élargi le champ des USA jusqu'au Japon. Les 7 pays les plus riches du monde réunis à Paris en 1989 ne sont pas l'espace européen et pourtant ils engagent le destin de l'Humanité toute entière dans une philosophie de l'économie productiviste hégémonique et nous savons aujourd'hui que la guerre Nord-Sud a commencé avec l'effondrement du « muslim-Belt » et du Mur de Berlin. Or, il y a dans cet espace l'espace méditerranéen arabe dont l'intolérable exclusion mutile l'Europe et chaque soutien à l'Est se fait au détriment du Sud. Seuls, hélas, MM. Pasqua et Chirac ont bien vu que pour réguler le problème de l'émigration clandestine, il fallait répondre *là-bas* à la double soif de démocratie et faim de pain. Or, rompant avec le discours de Cancun, la France soutient en fait les régimes producteurs de l'intégrisme qu'elle dénonce. Ce type de réflexions devrait sortir de la seule profes-

sion (13). L'Islam attardé nous bouscule. Sa présence massive est impossible à contourner. L'aire méditerranéenne est traversée par l'antiquité greco-latine et par les religions révélées. Il n'est pas possible d'écarter l'une de ses composantes majeures et si Levinas peut affirmer que l'Occident se résume à « La Bible plus les Grecs », alors l'Islam est à part entière occidental puisqu'il n'est pas autre chose que le prolongement de la Bible et des Grecs.

Ces problèmes ne sont pas pensés ainsi alors qu'ils ont joué un rôle déterminant dans la genèse européenne. Il n'y a pourtant pas constitution d'un champ d'ignorance, puisque les savants savent tout cela, il y a seulement décalage entre le savoir et l'action. Sans doute à cause de l'arrogance de la pensée française : le nationalisme à la française a donné des leçons à l'Europe et aux sociétés attardées qu'il n'a pas réussi à civiliser. Or les insurgés sont ici et maintenant, là, à nous titiller sur nos valeurs. Mais là-bas restent d'autres cercles concentriques qui font sens de l'autre côté mais également ici. Historiquement l'Algérie est le premier cercle et Kateb Yacine après Pépé le Mokko prisonnier de la Casbah nous rappelle que le cercle des représailles s'agrandit lorsque les ancêtres redoublent de férocité : Bel Hadj, le Savonarole du FIS, vient de rappeler bruyamment à la France que la mémoire, ici et là-bas, à propos du 8 Mai 1945, n'avait pas fait *ce travail de deuil des deux côtés*, dont parle Freud...

L'Algérie est, pour nous au centre d'une série de cercles : UMA, le Monde arabe, la sphère islamique, le Tiers Monde. Le Maghreb, l'Afrique du Nord, l'Union du Maghreb arabe, l'Occident musulman relèvent d'une taxinomie à travers laquelle se croisent acteurs historiques et chercheurs. Pas seulement depuis « la glorieuse Etoile » de Messali. Oubliés Abdelkader à Damas ou Abdelkrim en Egypte car là-bas est le Centre. Peu importe car depuis 1948 tout a changé avec la création de l'Etat d'Israël : le Centre s'est déplacé à l'Est comme en témoigne ici la zizanie Feux-Beurs sur l'*intifada*.

Mais quel est le devenir de la pensée européenne à partir de cet acte fondateur ? Quelles en sont les conséquences pour le devenir de ce cercle arabe et du cercle méditerranéen ? Aucune réponse autre que pathologique n'est possible et aucune accusation d'antisémitisme ne m'empêchera de remarquer que Mme Sainclair n'interviewe pas de la même façon Elie Wiesel et Ibrahim Souss. Sans doute parce que ce dernier est protestant.

Enfin la sphère islamique interfère mal avec le cercle Tiers-Monde : comme si l'Arabie saoudite était fraternelle ! Est-ce que cette présence islamique prise en charge autrement que politiquement et stratégiquement. La Turquie, bastion de l'OTAN, n'a plus aucune utilité avec le double effondrement de l'Est : plus de communisme, plus de « Muslim Belt ». Taurus va-t-il enlever Europa ? Oui, le Sud est là comme ennemi désormais. Il me semble que la crise actuelle confirme l'incapacité où nous sommes de fixer *les limites* entre Orient et Occident parce qu'il n'est ni géographique, ni militaire. Peut-être parce qu'il passe *en Nous*.

(13) L'affaire de l'Irak, au moment où je corrige ces épreuves, démontre au contraire que ce n'est pas le cas, hélas ! La réunion à Paris des pays les plus pauvres fait apparaître que moins de 0,15 % du PNB du Nord est consacré au Sud.

QUESTIONS EN AVAL

Avec l'Effondrement à l'Est notre nudité théorique apparut : ma génération s'est trompé sur à peu près tout de Staline à Pol Pot en passant par le Rais sans oublier l'Imam. Il faut donc revisiter Weber-Durkheim puisque Marx est mort une deuxième fois.

Qu'on ne s'y trompe pas, le désastre est plus ancien : nous fûmes quelques-uns à penser (vraiment) que la femme exploitée par le colonialisme allait s'épanouir dans la future société sans classe enfin dévoilée, libérée à jamais du viol et des regards des impérialistes (14) capitalistes, sionistes.

La conséquence logique était bien de proposer aux colonisés la seule transition plausible aux yeux du colonisateur : l'intégration et l'assimilation c'est à dire la disparition en tant qu'Autre. Justement puisque les peuples autres étaient déjà substantiellement identiques aux Occidentaux et qu'ils n'avaient pour les rejoindre, qu'à traverser les accidents de l'Histoire c'est à dire abandonner la part traditionnelle archaïque de leur personnalité. Ce qui les différenciat n'était pas pertinent pour la recherche. Que l'on ne sourit point ! la ruse de l'Histoire est dans le chassé-croisé entre la Droite et la Gauche sur le Droit à la Différence qui va conduire aux pires errements stratégiques à partir de 1981 : disparaître ou survivre dans le ghetto.

Or nous savons aujourd'hui qu'une sociologie cognitive implique de porter l'attention sur ce qui fait sens pour l'acteur lui-même. Nous étions face à deux emboitements suspects : d'une part la problématique de la réaction d'une société traditionnelle mobilisée dans une trajectoire de modernisation renvoie à l'analyse effective des ruptures et des permanences en matière de mœurs sociales (d'où l'intérêt à bien analyser l'affaire du voile), d'autre part tout système culturel (et la religion est aussi un système culturel d'exclusion) est composé de relations provenant de la nomenclature de la division du travail moderne et de la structure des relations de parenté traditionnelle. Avant de proposer les cas concrets de ces ruptures qui sont autant de cas d'intégration et en même temps de cas de renforcement de l'identité communautaire il nous fallait cheminer encore un peu. Jean Leca m'avait poussé à l'étude du K. Pike Je m'en sers pour élucider les cas de comportement irrationnels (i.e. de pratiques dans les deux cultures par un même acteur non-schizophrène !).

Je me permettrai de rappeler brièvement pour situer mon propos, le fait bien connu dans les sciences sociales que la linguistique et la semiologie ont fait progresser celles-ci en bien des domaines. Abordant le langage politique alors qu'il passe par le bilinguisme et les diglossies dans le discours (Français-arabe – arabe dialectal – kabyle – berbère – argot, slang voire néo-sabir marseillais) (15), j'ai trouvé utile l'approche distinguant la phoné-

(14) Une sorte de chef d'œuvre a été produit sur ce thème : *L'Algérie des anthropologues* de J.C. VATIN et Ph. LUCAS.

(15) Les Pères et les Frères n'ont pas besoin d'être agrégés d'arabe pour comprendre ce slogan féminin : « Matvotich fi plasti » « ne vote pas à ma place ».

tique de la phonologie : elle éclaire particulièrement le débat « Tchador – Hijab – voile islamique ». Elle éclaire, je le démontrerai plus loin, le débat savants/société civile sur les concepts (mal) utilisés par les médias : minorité/identité/nationalité, communauté, etc.

Dans l'approche *phonetic* l'inventaire des unités articulatoires de la parole humaine relève et transcrit toutes les différences enregistrées. Tandis que la phonologie (approche *phonemic*) relève toutes et les seules différences significatives pour l'indigène.

A partir de cette technique j'ai cru pouvoir décrire plus qu'analyser, et expliquer et comprendre, les cultures et les idéologies et donc les religions selon le point de vue *etic* et/ou *emic*. Je récuse toute adhésion systématique au culturalisme voire au structuralisme dans leurs égarements philosophiques ; je propose simplement l'utilisation d'une technique pour comprendre ce qui fait sens pour l'acteur lui-même surtout lorsqu'il ne sait pas l'expliquer.

Ce long détour est justifié par le fait que ma génération a buté sur l'objectivisme et l'universalisme donc sur l'ethnocentrisme ; nous voici bien au cœur du débat : le discours politique classique en Occident (et je comprends le marxiste dans le classique) a donné son approche *Emic* pour une approche *Etic*. J'ai donc repris le chantier par la remise en question.

L'analyse des cultures et des idéologies doit être menée indépendamment de la signification qu'elles peuvent revêtir du point de vue de ceux dont on analyse la religion : *etic analysis*. Cette analyse *etic* doit à mon sens, être complétée par l'analyse *emic* qui permet, elle, d'organiser du point de vue de la culture étudiée, des phénomènes qui font sens pour ses membres eux-mêmes (16).

Personnellement je tends à privilégier la seconde approche car il me semble tout d'abord que l'*etic analysis* est plus facilement « impérialiste ». A la question « qu'est-ce que la musique ? » l'occident répond : « c'est ce que l'Occident appelle « musique » depuis le XVII^e siècle », définissant ainsi LA musique par la Rein Muzik (musique pure) ce qui a rendu illégitime, hors essence, pour longtemps la musique arabe (ou autre) et qui a fait voir (folklorisation) de la danse sauvage ou rituelle là où le bantou ou le zoulou pratiquaient du langage. Ce qui est fécond dans cette approche tient à la possibilité de repérer la doxa. Les bons bourgeois maghrébins raisonnent de la même façon à propos du « Raï » par rapport à la musique andalouse et ainsi les auteurs et acteurs prennent-ils position sur l'orthodoxie musulmane à partir de leurs propres choix !

Mais surtout – et c'est certainement plus tragique – l'analyse *etic* suppose que soient réalisées quelques unes des ambitions marxistes (ou aufkläreristes) : maîtrise du mouvement réel de l'Histoire, connaissance de sa (ses) fin(s) et pour tout dire la possession d'une science constituée c'est-à-dire d'une omniscience de l'Histoire.

(16) J'ai donné quelques exemples dans mon dernier livre mais depuis que Brigitte Bardot s'occupe désormais de l'abattage rituel musulman par delà les problèmes juridiques posés, les palombes et les toros sont passés au second plan !

Je dirai sans détour mon agnosticisme professionnel comme « dimension de la conscience historique » (R. Aron). Je choisis la notoriété des choix politiques contre l'apolitisme et contre toute métaphysique de l'Histoire : pour moi l'acte social est d'abord au ras des conduites et j'ai choisi pour cela, dans ce séminaire et dans cet ouvrage, de privilégier les faits polémiques qui résistent au paradigme dominant.. A travers ce débat que nous conduisons depuis plusieurs années entre politologues qui s'intéressent à l'Orient (Badie, Leveau, Schemeil, etc...) (17) me restaient une certitude et un doute.

La certitude tenait au fait que Bachelard nous a indiqué une voie impitoyable dans la construction de l'objet : la science ne part pas du réel, elle y va ! Voilà pourquoi j'ai privilégié la description des conduites (y compris contre le structuralisme !) dans lesquelles il y a encore exclusion des actants/sujets au profit de l'explication des codes c'est-à-dire des modèles régulateurs et qui ainsi ne rend pas compte exhaustivement de la logique des conduites. Je pense à ce qui choque le plus les Français par exemple dans les comportements vestimentaires et alimentaires des musulmans (et des juifs).

Le doute porte, lui, sur la rationalité par les fins en tant que pilier weberien (18). La rationalisation apparaît comme logique. Elle implique en Europe la domination du principe de rationalité sur tous les secteurs de la vie sociale; or étudiant des sociétés différentes je me suis rendu compte qu'apparaissent des intersections entre rationalité, finalité, entre ce qui est intrinsèque et traditionnel; plus exactement je constate partout en Méditerranée une tendance générale à l'assujétissement *passif* au traditionnel (19).

Tel Algérien, patron de bistrot marseillais, ne joue pas du luth parce que « cela se fait » comme dirait Weber puisque cela est oublié dans son milieu laïc, pas plus parce que c'est l'acte le meilleur par rapport à certaines fins utiles. Peut être parce que cela est « bon » intrinsèquement ? Mais alors en fonction de quelle vertu intrinsèque que pourrait démasquer une *etic analysis* ? Par rationalité j'ai dû inverser le principe d'utilité de ma rationalité et de toute façon Marseille est la capitale du Raï ! Mais cela ne signifie en rien que seul l'indigène-autochtone est apte à écrire son histoire ou à décrire sa culture. L'entropie est même la règle lorsque des acteurs sociaux oscillent entre le ressourcement et le dépassement de leur situation d'ex colonisé, d'émigré, de transitaires de la modernité. Nous verrons avec mon projet de taxinomie plus loin que la facilité – que je refuse pour ma part – consiste à parler en bloc des Maghrébins, des Musulmans, des Arabes, des Emigrés etc...

La confrontation avec l'empirisme m'a conduit à la découverte de non-pertinence; celle-ci est une prise de conscience qui renvoie à une anthropologie politique des différences (ce que Rousseau me semble-t-il avait préconisé

(17) Au colloque non publié de Nanterre sous la direction de Robin, Rémy Leveau et moi, en particulier, avions largement exposé nos angoisses épistémologiques.

(18) *Economie et société*, p. 22. « Les déterminants de l'activité sociale ».

(19) Jean Leca a montré depuis longtemps à quel point le couple maudit Tradition/modernité taraudait toute notre recherche.

bien avant moi !). En ce sens il vaut mieux prendre le risque d'être un chercheur à paradoxes qu'un homme à préjugés.

Mais que d'erreurs avons-nous commises sur ce chemin en particulier (tout le débat violent entre orientalistes et politologues) la méconnaissance du phénomène religieux dans ses dimensions « émic » par delà un savoir sophistiqué sur le scripturaire ou l'orthodoxe. Ce faisant nous avons laissé échapper les *mustadaffin*, les opprimés, les émigrés, les frustrés de la modernité, les exilés et aujourd'hui nous sommes surpris que leur identification se fasse sur le plan religieux (20). Effectivement l'une des grandes remises en question fut celle du chevauchement mythe/religion impensable en Occident depuis les Grecs et tranchée en tout cas en faveur de Descartes contre Pascal. La capture de la vérité est -elle contemplative et coupée de son exploitation technique ?

La liaison entre la science et la technique s'est faite historiquement avec et par le capitalisme qui fut bien, sur ce plan, le triomphe progressif de la rationalité : utilité, maximisation du profit, attente de la sanction de ce que l'on fait, etc.. Or si la Raison s'est embourbée (Horkheimer, Habermas, Adorno...) l'Occident a peut être quelque chose à apprendre des Arabes.

L'Islam nous oblige donc à poser des problèmes et si nous admettons que l'Histoire des exclusions est finie il faut alors créer un vocabulaire, des concepts, des cadres adéquats. Voilà pourquoi ce colloque-séminaire, ce travail nous a conduit à un projet de taxinomie nouvelle allant jusqu'à l'admissibilité révisionniste sur la laïcité.

*
* *

La sociologie descriptive est nécessaire certes et plusieurs exemples en sont donnés ici mais nous postulons de plus une sociologie explicative et compréhensive dans la perspective d'une Anthropologie qui arrache les Français et les Musulmans à une perception identitaire spécifique qui recouvre des exclusions.

Voilà notre projet : il s'accompagne d'ailleurs de plusieurs propositions concrètes que nous avons formulées Arkoun et moi : création d'un consistoire, d'un institut islamique, introduction de l'histoire religieuse dans l'enseignement etc. Mais il est surtout porteur en soi d'une Histoire faite de plusieurs solidarités historiques.

Il nous faut alors comprendre où/quand s'est produite la rupture institutionnalisée par la violence (jihad, terrorisme *versus* civilisation ou tribu *versus* universel). Dans un système de récits fictions, l'irruption du blasphème a fracassé le sens produit par les sociétés : d'aucuns pensaient que Dieu était mort (Gott ist tott !) et que Saddam Hussein était laïc. Leur surprise est immense à entendre de plus en plus de groupes à l'Est comme à l'Ouest

(20) A moins que le politique ne soit que du religieux socialisé...

crier : « Gott min uns ! ». Alors, une fois de plus, la seule porte de sortie a consisté à stigmatiser : Saddam c'est Hitler et Hussein c'est Satan !

VOILES ET DÉVOILEMENT D'UNE HYSTÉRIE COLLECTIVE : LA « GRAND'PEUR » DE L'ISLAM

Edgar Morin propose, dans une interview à *Libération* (28/11/1989), l'expression : « affaire de quoi ? » (21).

L'année 1989 aura été, en effet, fertile en « affaires » liées plus ou moins directement à l'Islam, plus exactement à la vision occidentale et française d'un Islam aussi abstrait que méconnu. Précédant l'affaire du Carmel d'Auchwitz et « l'affaire du Tchador » tout aussi mal traitée (car le *Hijab* n'est pas le tchador et ce mot renvoie de plus à un sens péjoratif dans le vocabulaire français), il ne faut pas oublier que l'affaire Rushdie suit de peu l'affaire Scorsese... Pire ! Dans l'affaire de « Ilham et ses frères » un drame de la jalousie est devenu pour les médias un exemple de fanatisme religieux. Il me semble que la lecture psychanalytique de la « maladie de l'exil » proposée par J.M. Hirt *infra*, est plus pertinente ici : s'intégrer revient bien à transgresser la religion du Père; ces adolescents étaient doublement incestueux : Samir n'était fou que de sa sœur et Adil ne détestait que sa mère : lundi 13 Mars, 3 morts. Quel avertissement symbolique pour notre société après celui de Malek Oussekine. Combien faudra-t-il encore de balles dans le corps des Beurs et des fils de Harkis pour que les autres soient intégrés ?

Les clercs légitimes des trois religions monothéistes ont rappelé bruyamment, en cette année révolutionnaire, que le sacrilège existait encore à leurs yeux. L'irruption violente du blasphème, qui fracasse le sens produit par les sociétés, institutionnalise des coupures. L'Islam désormais sédentarisé en France nous oblige à nous poser des problèmes dont le moindre n'est pas comme re-lire la théologie ?

Mais la question apparente porte sur la laïcité alors que la question fondamentale porte sur les effets pervers de la sécularisation historique et de la mort de Dieu... (22).

L'affaire Rushdie, comme les autres citées, oblige la société française à se poser des questions qu'elle n'avait pas envie de se poser et qu'elle occultait jusque là et la condamne, peut-être, à trouver des réponses.

Ces questions tournent autour de plusieurs points principaux corrélés entre eux et avec un certain nombre de problèmes connexes.

— Qu'est-ce qu'un système de récits/fictions dans une société lorsqu'il touche à plusieurs solidarités historiques emboîtées ?

(21) Il faut lire l'excellente analyse de presse proposée à propos du « foulard » message codé par Antonio Perotti et France Thepaut in *Migrations-Sociétés*, vol II, n° 7, janvier-février 1990 : 61-90.

(22) VATTIMO, *op. cit.* et mon développement *infra* à propos de la « perte du sens et expérience religieuse » de Franco Crespi.

— Comment étudier les abstractions et les concepts produits historiquement, ici liberté, identité, modernité, démocratie ou laïcité, lorsqu'ils sont perçus par les groupes sociaux comme universels ? Le chercheur peut-il produire du sens contre sa propre société surtout s'il adhère à ses valeurs ?

Jusqu'où va la liberté du romancier ? Est-ce que, par exemple, les horreurs sur la « putain juive » et son polisson-coquin-fripon-fourbe... de fils écrites par Sade dans *La philosophie dans le boudoir* trouveraient éditeur aujourd'hui. Sans oublier la Juliette des *Prospérités du vice* « sodomisée par le Pape le corps de J.C. dans le cul ! » Un film comme *La vie de Bryan* (Monty Python) serait interdit dans certaines villes de France !

Derrière ces interprétations se cache le fondement de notre origine : que savons-nous exactement de la vie de Moïse, du Christ ou du Prophète Muhammad par delà l'hagiographie, la catéchèse ou l'orthodoxie ?

Comment est enseignée l'histoire des religions dans notre système scolaire ?

Plusieurs sondages récents parus dans les journaux aussi différents que *La Vie Catholique*, n° 2254, 10/11/1988 et *Le Figaro magazine* 22/10/1988, révèlent que l'ignorance en matière religieuse a pris des proportions alarmantes : par exemple 76 % des Français ignorent qui est Abraham... Par contre ces mêmes sondages indiquent que 67 % des interrogés se déclarent favorables à l'enseignement de l'Histoire des religions à l'Ecole publique. Par ailleurs, un dépouillement attentif du courrier des lecteurs de plusieurs journaux, permet de soutenir que beaucoup de parents posent clairement le problème de la catéchèse, comme un droit à l'éducation religieuse de leurs enfants par delà leur choix sur le type d'enseignement public, privé ou confessionnel ; 60 % des Français sont partisans d'une catéchèse à l'école ! Les Français se révèlent d'ailleurs tolérants et accueillants (sondage du *Figaro-Magazine* du 19/5/90) face à une classe politique qui donne des leçons de morale électoraliste.

Il y a donc à la fois un constat sociologique, une demande sociale et un horizon d'attente face à une hésitation des pouvoirs publics et de l'appareil scolaire depuis des années (le film de Scorsese et l'ouvrage de Rushdie) qui ont servi de révélateur à une nouvelle donnée irréversible : l'Islam est la deuxième religion en France, de France et française.

Je ne traiterais pas ici les causes de ce phénomène : déficience de l'enseignement de l'Histoire, de la culture et des arts mais je ne peux éviter de poser la question : comment comprendre et apprécier l'Art religieux ou la musique sacrée, les références à la Bible chez Racine, etc..., si l'on n'a pas reçu un minimum d'éducation religieuse ? Comment se connaître soi-même ?

A fortiori comment comprendre l'AUTRE qui campe et se sédentarise chez nous avec ses rites, ses expressions artistiques multiples et ses références à un passé à la fois commun et différencié ?

Il faut donc envisager la formation de formateurs maîtrisant l'ensemble du corpus monothéiste – sans évoquer les Bouddhismes – car ceux qui sa-

vent, actuellement, en général ne connaissent que leur propre culture religieuse, et encore !

Quant à ceux qui sont chargés de la reproduction ils n'ont, en général, plus de culture religieuse à transmettre. D'où la revendication d'un nouveau pacte scolaire tournant autour du problème de la catéchèse que l'Épiscopat français a largement soulevé l'an dernier (cf. *Le Monde* début octobre 1988) en attendant que viennent à jour les revendications de même type des musulmans et des autres confessions. Il faut noter au passage que le statut de la religion musulmane n'est toujours pas réglé alors que le bouddhisme est reconnu *de facto* comme religion (sic !) par un décret du 9 juin 1988... (23).

L'affaire est trop grave (déperdition de l'identité culturelle française à travers la déperdition culturelle) et trop sérieuse (l'enseignement et l'instruction *versus* la catéchèse) pour être laissée aux seuls clercs monothéistes hégémoniques, c'est-à-dire aux prêtres, curés, rabbins, pasteurs et imams officiels dont on a pu apprécier les positions lors des affaires sus dites, dans un concert qui visait à imposer une conception moniste du blasphème. Il faut avouer d'ailleurs que l'enjeu est de taille, à une époque où les religions monothéistes semblent réactiver une activité missionnaire (24) voire conversionniste que l'on pouvait croire, sinon éteinte, tout au moins se cantonnant dans les limites que lui imposaient les lois de la République.

Or la difficulté vient aussi des clercs laïcs, qui se sont déjà révélés incapables d'enseigner l'instruction civique, ajoutée à leurs réticences à sortir de ce qu'ils croient être la vraie laïcité. Effectivement si l'on retient la définition de Renan qui a été admise, par delà la permanence des banderilles, par le consensus national pendant presque un siècle, le problème se situe bien entre « instruction » et « catéchèse ».

« La laïcité, c'est-à-dire l'Etat neutre entre les religions tolérant pour tous les cultes et forçant l'Eglise à lui obéir en ce point capital ».

La catéchèse qui vise à l'intégration d'un jeune dans une communauté de croyants est une affaire privée et en vertu de la Loi de 1905 (dont j'ai exposé tous les avantages dans mon dernier ouvrage !) elle n'est donc pas concevable dans la sphère publique. Autrement dit, soit l'Etat interdit à tous les clercs de pénétrer les locaux de l'enseignement public, soit il le permet

(23) Il faut d'abord préciser qu'il existe des Bouddhismes en France fort différents par exemple le Bouddhisme tibétain et les autres versions vietnamiennes. Il semblerait que la situation soit la suivante : un certain nombre de groupes bouddhistes sont organisés en communautés regroupées au sein de l'Union des Bouddhistes de France, association régie par la loi de 1901. Les bouddhistes français convertis étant plus « légalistes » que les « asiatiques ». Une communauté de Dordogne et une du Var avaient demandé la reconnaissance légale. Le décret du 9/1/88 a reconnu celle de Dordogne comme « congrégation » en vertu du titre 3 de la loi de 1901. On est bien face à la difficulté du Cesaro-Papisme d'appliquer la loi de 1905. En effet comment gérer un groupe religieux lorsqu'il n'a pas d'évêque représentant ? Le Conseil d'Etat a précisé qu'il était possible de s'en passer. Il s'agit là d'une innovation qui va dans le sens d'une de mes assertions. Elle va permettre de résoudre le problème du statut des *Turuq* (confréries religieuses) et par ailleurs rend caduc l'argument de l'inexistence d'un clergé dans l'Islam. Reste la difficulté technique dans les préfectures lors de l'application de la loi de 1901 ou 1905 : les fonctionnaires n'ont pas de circulaire nette à leur disposition émanant du Ministre des cultes !

(24) DRAI (R). *Lettre ouverte à Mgr Lustiger*, Alinéa, Aix, 1989.

à tous. Or les règles qui régissent les aumoneries sont à la fois obsolètes et inappliquées et quelquefois violées (par exemple il peut y avoir un aumônier (sous-entendu catholique !) lorsqu'il y a un internat... et, il n'y a plus d'internats dans certains types d'établissements et pourtant les parents d'élèves réclament un aumônier tandis que l'épiscopat s'embarque dans la récrimination sur la disparition du mercredi... remplaçant le jeudi prévu pour la catéchèse tandis que le Rabinat pose le problème du samedi.. L'épiscopat vient de remporter une bataille juridique importante. Le Conseil d'Etat a donné raison à Mgr Plateau, évêque de Bourges, contre l'inspecteur d'académie qui avait en 1987, fait transférer dans les écoles primaires et élémentaires les cours du samedi matin au mercredi matin. Estimant que « *les inspecteurs d'académie n'ont pas de pouvoir en ce domaine* », la haute juridiction confirme ce qu'avait décidé, avant elle, le tribunal administratif d'Orléans.

Cette affaire de « rythmes scolaires » est au centre de la querelle de l'éducation religieuse. La pratique du week-end, les casse-tête des gardes des enfants, bref, la *sécularisation* (le week-end, les stations de ski) milite dans le sens du déplacement des cours, pour libérer le samedi matin. Mais le catéchisme en pâtirait immédiatement : beaucoup de parents peuvent juger commode de mettre les enfants au catéchisme un jour de semaine. Le rectorat avait décidé d'innover en la matière. En juin 1987, après consultation de la population, majoritairement favorable au transfert, l'inspecteur d'académie avait décidé d'autoriser sept écoles du chef-lieu du Cher à fermer le samedi et donc à ouvrir le mercredi matin. L'Eglise estime ce déplacement propre à signer la mort du catéchisme. et a donc porté immédiatement l'affaire devant la justice. En des temps où l'institution catholique aime à vanter la qualité de ses relations avec la République, il est rare qu'elle aille jusqu'à la traîner devant les tribunaux et même dans les affaires de paroisses intégristes elle laisse trancher les tribunaux civils en matière d'occupation des locaux. Le tribunal administratif d'Orléans devait lui donner satisfaction sur deux plans. Non seulement cette juridiction annulait la réforme sur la forme : il n'appartient pas à une autorité locale de l'Education nationale de fixer le jour hebdomadaire de congé scolaire. Mais également, les juges avaient donné raison au fond à l'archevêque plaideur : la loi Ferry de 1882, fondant l'école laïque, avait prévu « *un jour vaqué par semaine* » pour permettre « *aux parents qui le désirent* » de faire donner « *l'instruction religieuse* ». Selon les magistrats, revenir sur cette interruption d'un jour au milieu de semaine revenait à bafouer ce que Ferry avait voulu, et qui a aujourd'hui, « *valeur constitutionnelle* ». Le Conseil d'Etat, saisi en appel confirme la position du T.A. Pour autant, vue de près, la décision ne se prononce que sur la forme : l'inspecteur d'académie a commis, en quelque sorte, un abus de pouvoir. Mais, au contraire de la première instance, elle ne confirme pas sur le fond. Elle se contente de placer le pouvoir face à ses responsabilités : « *Seul le ministre de l'Education a qualité pour fixer le jour d'interruption hebdomadaire des classes* ». En février dernier, Lionel Jospin avait proposé une « *une réorganisation de la semaine scolaire* » prévoyant que localement les intéressés pourraient éventuellement opter pour la fameuse *semaine anglaise* ». Après

une intervention efficace auprès des pouvoirs publics, la hiérarchie épiscopale avait réussi à faire plier le ministre : en juin, il annonçait que ses projets réorganisateurs étaient repoussés au moins d'une rentrée scolaire, pour qu'ils puissent « *s'accompagner de garanties nationales, notamment pour la catéchèse* ». On s'imagine aisément la concurrence entre le Rectorat, l'épiscopat, le rabbinat et bientôt l'Imamat, tour à tour unis ou opposés sur certains combats symboliques dont celui des dates fériées : l'année universitaire 89-90 a été ouverte le 8 octobre, le jour du Youm Kippour ! Les protestations des imams réclamant l'inscription de l'Aïd el-Kebir comme fête reconnue, se joignirent aux récriminations rabbiniques approuvées par l'épiscopat en remerciement pour le pieux soutien dans l'affaire Scorsese.

Comme dit Jean Leca :

« L'Etat doit être organisé de telle façon que chacun puisse réaliser sa liberté en conjonction avec les autres » faisant écho à l'affirmation surprenante de Hannah Arendt : « Il n'y a qu'un seul droit de l'Homme : celui d'appartenir à une communauté qui soit en mesure de défendre ses droits ». Il faudra donc être au clair avec l'usage du terme « communauté » désormais, car la citoyenneté implique plus que jamais la rupture avec l'esprit communautaire.

La culture religieuse contrairement à la catéchèse, a pour but, elle, de transmettre au jeune des connaissances afin de compléter sa vision de l'Homme et du monde. Elle doit donc être intégrée aux programmes scolaires et être enseignée par des maîtres laïcs. Mais cela implique que nous soyions au clair avec le statut du religieux dans l'ordre de la connaissance, dans celui de l'existence et dans celui enfin de la réalité historique. Or il n'est pas simple ni évident de dissocier en la matière ce qui relève de l'aventure personnelle intime, de l'activité réflexive, du processus cognitif et de la littérature ou de la fiction (Rushdie).

En Europe le champ de l'ignorance a été constitué par la séparation de l'étude de la théologie (confiée monopolistiquement aux clercs – sachant – les Ecritures) de toutes les autres disciplines. Produisant des amnésies surprenantes dans la pensée occidentale par exemple comme le rappellent nos collègues hindouistes : l'oubli de l'Inde ! Peu de chercheurs se lancent dans l'extraordinaire problématique de Hans Küng du comparatisme.

Peu d'espaces institutionnels (sauf très sophistiqués comme la 5^e section de l'E.H.E.S.S.) permettent la formation de maîtres polyvalents : tel qui sait tout sur les Upanishad Veda ne sait rien sur les écrits vétero-testamentaires; tel qui connaît l'inimitabilité du Coran n'a pas lu les Evangiles apocryphes diffusés... par les Arabes !

Je me heurte à certains amis historiens lorsque je prétends qu'il faut enseigner les théologies au même titre que l'Histoire des idées. Suivant en cela Arkoun, je crois qu'il faut arracher le discours coranique aux seuls exégètes théologiens et l'analyser comme tout autre discours par exemple à travers l'étude de la métaphore dans la production du sens ou comme a pratiqué l'équipe de Dupont-Sommer avec les manuscrits de la Mer Morte. Arkoun

et moi avons fait maintes propositions en ce sens qui se heurtent à la fois aux enjeux de Pouvoir et à la crainte de laisser échapper des monopoles.

Mais le débat prend plus de relief aujourd'hui, d'une part parce qu'il n'y a plus une seule Eglise interlocuteur valable de l'Etat, d'autre part parce que les autres cultes, à l'égard desquels l'Etat doit faire preuve de tolérance se posent aujourd'hui en Eglises concurrentielles et revendiquent pour elles-mêmes et leurs ouailles le droit à la catéchèse. Alors se pose une question nouvelle : jusqu'à quels types d'institutions, d'églises, de sectes, de communautés, d'églises de volontaires ou d'églises non institutionnalisées sur le modèle paradigmatique de l'Eglise catholique, l'Etat doit-il être tolérant ? Le rapport Vivien marque sur ce point les limites étroites du Césaro-papisme jacobin. Et pourtant la demande sociale existe. Il faudra bien répondre à l'attente des Bouddhistes, des Témoins de Jéhovah, des Adventistes du Septième Jour... *ad Libitum*. Il serait donc raisonnable de commencer par l'Islam qui a, par rapport aux sectes minoritaires, l'avantage d'être là massif, présent, désormais français.

Une première étape, timide et trop stratégique, vient d'être franchie avec la constitution d'une commission des Sages auprès du Ministre de l'Intérieur. Trop timide parce que la tâche est urgente face au butoir de 1993 : l'Europe ne gère pas le cultuel comme la France laïque. Trop stratégique parce que les nominés l'ont été surtout en fonction de leur attachement à tel ou tel Etat, ou à tel ou tel groupe religieux. Il n'est plus possible, après les événements d'Algérie de « sous traiter » ; Il est donc urgent d'organiser le culte musulman français sur des critères plus démocratiques selon le modèle consistorial (élection des Imams) tenant compte de la piété plus que de l'arrogance sociale et rendre conforme à la loi la gestion des lieux de culture. Le Recteur de la Mosquée de Paris doit être français parce qu'il est l'homologue musulman du Primat de Gaules et il faut mettre fin à l'accusation (exacte actuellement) d'un Islam parti de l'étranger. Il s'agit de savoir si les citoyens français de confession islamique sont régis par la loi de 1905 ou par la loi sur les étrangers (24bis), en ce qui concerne l'exercice de leur culte

(24bis) La loi n° 16498 du 19/4/1981 a autorisé l'utilisation de la loi 1901 sur les associations par les étrangers. Plus de mille associations regroupent les Musulmans de France. Il faut maintenant permettre aux Musulmans français d'être régis par la loi de 1905 et de sortir des confusions constituées par les associations *culturelles* ou *corporatives* ainsi que les fédérations concurrentielles (UOIF, FNMF et autres coordinations). Cf. article de Christian LOCHON dans *l'Afrique et l'Asie modernes* (165), sans compter les ligues étrangères.

Le projet de consistoire avance. Voici la composition du *Conseil de réflexion sur l'Islam en France* mis en place par le Ministre des cultes.

En novembre 1989, Pierre JOXE avait demandé à six personnalités musulmanes (3 Français et 3 Etrangers) de coopter neuf autres membres.

I. - Personnalités musulmanes

- 1 - Le cheikh Tedjini Haddam, recteur de la mosquée de Paris.
- 2 - Khalil Merroun, président de l'association des musulmans d'Ile-de-France et futur Imam de la mosquée d'Ivry, pour la région parisienne.
- 3 - Dr Baddreddine Lahneche, président de l'Association Culturelle Islamo-Française de Lyon.
- 4 - Dr. Hocine Chabaga, adjoint au maire de Villeurbanne, pour la région lyonnaise.

séparé dans la République ou s'ils sont soumis, et jusqu'à combien de générations, à la législation de l'Etat d'origine de leurs ancêtres. Cette non application de la Loi est la porte ouverte à bien des aventures en attendant que d'aucuns invoquent une Loi imprescriptible du Retour...

A ceux qui soutiennent l'infaisabilité du projet ou à tout le moins les difficultés à cause des « spécificités » de l'Islam il faut sans cesse rappeler certains nombres de points très précis : un « bon » consistoire est toujours « introuvable » et sans doute peu souhaitable mais

— les Français ont oublié les difficultés extrêmes que l'application de la loi de 1905 a provoqué... à l'époque. Or l'Eglise catholique se félicite aujourd'hui de ce service que la République lui a rendu en le séparant.

— l'exemple calviniste démontre qu'une absence d'église (paradigme Eglise catholique) n'empêche pas la constitution d'une Fédération d'Eglises quelque soit le nom que l'on donne aux communautés de base fédérées. La Fédération des Eglises protestantes regroupe des « Eglises » d'une nature fort différente.

— l'exemple juif est encore plus fécond puisqu'il combine une gestion laïque et religieuse à travers des institutions consistoriales et rabbiniques.

Il ne faut donc plus perdre son temps à discuter sur la non constitution de l'Islam en Eglise. Il vaudrait mieux réfléchir à la constitution d'un véritable ministère des cultes ! Car lorsque l'Etat perd son autorité le clergé retrouve son pouvoir. Un véritable ministère des cultes pourrait gérer aussi les Bouddhistes et les « sectes » et serait à même de contrôler la catéchèse et l'application de certaines règles juridiques (viande, garde d'enfants etc...).

De plus le cas des départements concordataires démontrent que le type d'institutions que nous proposons existe déjà. Ainsi que la rémunération des membres du clergé et de la catéchèse dans les établissements scolaires comme dans la plupart des Etats européens (25).

5 - M. Hadji Alili, président de l'Association du Bon Pasteur, pour la région de Marseille.

6 - Omar Lasfar, président de l'Association Culturelle de la mosquée de Lille, pour la région Nord-Pas-de-Calais.

II. - Membres cooptés

1 - M. Yacoub Roty, converti français.

2 - M. Abdallah Ben Mansour, secrétaire général de l'Union des Organisations Islamiques en France.

3 - M. Mohame'd Zein, d'origine comorienne, fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, fondateur de la Fédération des Associations Islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles.

4 - M. Mohamed Ourabed, juriste et membre du Conseil d'Etat.

5 - M. Ahmed Boualem, représentant le Sud de la France et les rapatriés musulmans.

6 - M. Moustafa Dogan, président de l'Union Islamique.

7 - M. Ahmed Rami, Sénégalais.

8 - Dr. Ahmed Soumia, chirurgien, d'origine tunisienne.

9 - M. Azzeddin Guellouz, universitaire, d'origine tunisienne.

(25) Le culte dépend dans certains cas du ministère de la justice (Belgique) ou des Landers. Il faut donc étudier tous les cas de figures avant 93.

Bien plus l'université dite Faculté théologique de Strasbourg (dont la partie protestante vient de fêter son 450^e anniversaire) propose depuis plusieurs années un enseignement d'histoire de la religion musulmane aux trois niveaux (DEUG, licence et maîtrise). Bien entendu en plus des enseignements sur les autres religions... Cet enseignement est dispensé par des laïcs compétents mais n'écarte pas les clercs théologiens. Il ne s'agit pas de catéchèse mais de recherches et d'enseignements académiques, dans une série d'établissements qui ont le statut de l'article 33 de la loi Savary ! C'est pourquoi je propose la création d'un grand institut d'études islamiques dans ce cadre, la création d'un CAPES et d'une agrégation d'histoire des religions et la création d'un DESS d'Imams sur le modèle de celui qui existe pour les pasteurs à Strasbourg. Le Rabbinate, qui est actuellement produit pas une école « privée » devrait également être en partie contrôlé de cette façon. Les Universités catholiques et protestantes de la France intérieure non concordataires passent des accords avec le Ministère (contrat d'association) il doit en aller de même avec les institutions juives et musulmanes, à moins que la loi en décide autrement !

Il est aisé de comprendre que le point de jonction du culturel et du cultuel fait problème autour du concept central de notre système éducatif national : la laïcité, dont j'ai souvent affirmé qu'elle était violée par ceux-là même qui en font le fondement éthique de leur légitimité et de leur profession de foi (26). Là encore le problème ne s'est construit que parce qu'est apparue une demande sociale qui ne pouvait être traitée dans le seul cadre des construits sociaux lui pré-existants. La présence massive et sédentarisée de l'Islam de France qui se veut Islam français nous oblige désormais à repenser la laïcité.

QUELS PROBLÈMES L'ISLAM POSE-T-IL A LA FRANCE ?

La question apparente et martelée par les hommes politiques et les médias porte sur l'obstacle autant politique que religieux que constituerait l'Islam, en soi, à une bonne intégration des musulmans. Pour traiter ce problème, il faut décaler un peu le questionnement réel, parce que d'autres questions se posent en amont de l'apparence qui n'est que le haut de l'iceberg.

Avant tout l'islam soulève une série d'interrogations sur l'Universalité des concepts fondamentaux qui régissent la République, l'Etat de droit et l'affirmation des grands principes inscrits aux frontons des édifices publics. Mais faire appel *a priori* à l'inconciliabilité des valeurs entre l'Islam et le christianisme pour expliquer le refus de la France par les Maghrébins ou le refus des Maghrébins par la France, en oubliant entre autres le poids de la décolonisation, revient à attribuer aux systèmes culturels la responsabilité des fautes et des errements des hommes. Si j'ai pu dans des travaux pré-

(26) Morin écrit « la laïcité de la III^e République ignorait qu'elle cachait en elle une religion : « La Trinité Raison/Science/progrès », cette religion trinitaire est malade aujourd'hui ». La Raison cartésienne a sombré dans l'hystérie autour de l'affaire du foulard. Le paradigme scientifique est révoqué en doute par K. Popper, Kuhn, Prigogine, etc... et le Progrès, qui y croit encore ? Au nom de quoi oppose-t-on l'absolu de la Raison à la particularité des croyances.

cédents montrer le poids de la définition pécamineuse de l'Autre dans la pensée arabo-musulmane, cela ancre un peu plus ma conviction que l'Islam français est une chance pour l'Islam parce qu'il va être amené à réaliser ici et maintenant une synthèse viable. Mais pour ce faire les acteurs sociaux des deux cultures doivent avoir conscience de la fécondité de cette réciprocité. Le problème est un obstacle qui ne sera surmonté qu'ensemble. Les citoyens religieux ne doivent pas se sentir coupables de renoncer à leur éthique communautaire, mais leur communauté doit être *juridiquement* à sa place.

Aujourd'hui nous constatons que l'Episcopat catholique depuis sa réunion de Lourdes en octobre 1988, s'est engagé à nouveau sur le chemin dynamique de la reprise en main du secteur « public » en affirmant haut et fort des limites minimales sur le plan particulier de la sexualité, de la moralité des mœurs et sur la relecture profane de SON histoire (27)... d'autant plus que le denier du culte n'est plus ce qu'il était et que l'Episcopat est obligé aujourd'hui d'en passer par des campagnes de Pub... *volens nolens*. Si la crise de l'Ecole est liée à l'affluence, celle de l'Eglise l'est à la désaffection et l'oblige à se repenser comme non-hégémonique. Ce qui me paraît un bien pour tout le monde y compris pour les Catholiques.

La demande sociale d'Islam n'est pas pour rien dans cette attitude d'une Eglise catholique qui avait plutôt tendance à accepter la sécularisation interne d'une société ne suivant presque plus ses normes dans la sphère du privé, dans la quotidienneté de la vie conjugale et sexuelle en particulier. Il ne faut pas oublier par ailleurs qu'elle est, elle aussi, talonnée par ses intégristes et que ceux-ci s'étaient donnés en leur temps une doctrine pour défendre le catholicisme intégral qui réferait (*Sodalitium pianum*) à Saint Pie V, le Pape de la dernière Croisade et de la victoire de Lépante sur les Turcs (1571)...

Par delà le fait que les mosquées apparaissent comme mieux remplies que les églises, les problèmes que soulèvent l'application du droit musulman, la polygamie comme cas limite, la demande de catéchèse, les interdits alimentaires, la gestion de la mort, etc... laissent apparaître une faille dans le césaro-papisme laïc : les limites de l'idée de différence et surtout du droit à la reconnaissance de la différence. Celle-ci ne saurait porter atteinte, ni remettre en cause l'un des fondements sociaux essentiels de l'Occident : la famille et le couple monogamique... qui sont suffisamment menacés par la modernité (si l'on en croit E. Todd) sans que l'Islam ne vienne encore compliquer le problème.

Autrement dit, l'Islam français en France, pose le problème des LIMITES REELLES DU CONCEPT DE LAICITE, LA FRAGILITE DE SON UNIVERSALITE parce qu'il pose la question de la remise en cause de ses fondements « occidentaux »...

Cette question apparaît d'autant plus « désagréable » qu'elle émane moins de la deuxième religion en France, que de ceux qui ne supportent pas cet état de fait. L'Islam est numériquement située comme deuxième re-

(27) Suivi voire soutenu sur bien des points par le Rabbinat.

ligion de France mais sociologiquement elle est portée par un groupe dominé, défavorisé, réduit au silence politique, et objets de toutes les tentations, en pleine évolution. D'aucuns comprennent enfin qu'elle est porteuse de grands changements politiques et culturels...

La laïcité française est-elle un accident de l'Histoire ou un progrès dans l'histoire de l'Humanité ? Est-elle une idéologie comme les autres et le laïcisme une doctrine qui peut produire ses propres « intégristes » ? Pouvons-nous sans danger céder sur ce point au chantage du droit à la différence ?

Il n'est pas possible de faire l'économie de cette série de questions. Et le drame serait que nous soyions amenés à découvrir qu'au fond la laïcité n'est que l'expression idéologique des intérêts de la petite bourgeoisie parasitaire mise en danger par la modernité mondiale, bien plus que par les « Beurs » qui sont sans doute avec leurs parents, les derniers à croire encore à l'ascension sociale par l'école gratuite, laïque, obligatoire et néanmoins républicaine.

Pour répondre à cette question vitale pour notre sécurité mentale il faut donc maintenant éclaircir le débat sémantique à travers la « symbolologie » révélée par la prégnance de l'Islam en France.

TAXINOMIES

La façon de nommer, le pouvoir de nommer, les taxinomies donc sont au cœur de ma réflexion : quand nous parlons d'Islam de quoi s'agit-il ? de sa « visibilité sociale » ? L'Islam *arabe* ou l'Islam *masculin* des Pères ou la mystique des convertis ? La France est confrontée à l'Islam au dedans de l'Islam à travers un objet qui change, qui évolue rapidement : une approche sociologique du religieux laisse beaucoup de choses. Il ne faudra donc pas négliger l'approche psychanalytique.

Ainsi le phénomène associatif tel un tissu, structurerait le milieu « émi-gré » à partir de groupes et d'élites intermédiaires (Catherine de Wendel et Jocelyne Cesari *infra*) plutôt laïques tout au moins « sociales ». En dix ans nous avons vu apparaître des concurrents religieux *locaux* (les islamistes remplaçant les travailleurs sociaux). Aujourd'hui la dimension européenne (Dassetto et Bastenier) produit de nouvelles coopérations ou concurrences entre les Etats d'origine, (F. Rouzeik), les Etats de transit, les Etats d'accueil et les formes internationales de regroupement communautaire (Ligues islamiques).

Il faudrait donc commencer par éclaircir le concept de « Communauté musulmane » au singulier : il s'agit de ne pas confondre *al-'Umma* et *gemeinschaft* (28) à travers *l'etic/emic analysis* !

(28) Toute cette partie est tirée d'une re-lecture de Max WEBER, *Economie et Société* pp. 41-43 et 417 sq.

A n'en pas douter un sentiment de Communauté ethnique (29) très spécifique, souvent d'une grande portée existe là où est demeurée vivante pour quelque motif que ce soit le souvenir de l'origine d'une communauté extérieure formée par une séparation ou une émigration à partir d'une communauté-mère. Or lorsque la communauté religieuse regroupe une communauté linguistique (ce qui est le cas pour le judaïsme comme pour l'Islam) les effets d'identification sont plus prégnants encore.

Contrairement à la *sociation* (30) qui implique l'existence d'un compromis ou de coordination d'intérêts motivés rationnellement en valeur ou en finalité, la *communalisation* (*vergemeinschaftung*) est une relation sociale qui se fonde sur un sentiment subjectif, affectif ou traditionnel des participants d'appartenir à une même communauté. Le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue : or l'Islam arabophone pose problème aux musulmans français, mais pas plus que l'Hebreu aux juifs français mais plus qu'aux catholiques français depuis l'abandon du latin !

Jocelyne Cesari insiste dans sa thèse sur le fait que l'attitude minoritaire exacerbe l'attraction stratégique vers le communautaire. Il faut donc élucider maintenant toute une série de concept recurrences : minorité, identité.

Minorité et *etic/emic* analysis

Au début était l'Hijra ! au commencement est l'émigration dans l'épreuve : une minorité musulmane est conceptualisée à partir du modèle du Prophète et de ses compagnons chassés de la Mecque, sachant imposer ensuite l'Islam dans l'Islam. La minorité est toujours transitoire.

En France la situation minoritaire est prise dans son acception quantitative en terme de rapport d'un groupe avec les autres groupes et avec l'Etat. Or la Sociologie française répugne à l'étude des minorités ethniques ou culturelles, comme entités sociales unifiées par certains traits spécifiques : marxisme, structuralisme sont passés par là. Pour parodier les grands ancêtres cités plus haut (Weber, Durkheim, etc.) il n'existerait que des scories de solidarité mécanique qui tendrait à réaliser le désir d'identité communautaire dans une prescription, c'est-à-dire une institutionnalisation.

A mi-chemin entre minorité et communauté, certains ont avancé la notion d'identité collective. Par exemple Michel Oriol et l'équipe de l'IDERIC de Nice, essayent de faire le lien entre ce qui n'apparaît ni comme de purs effets d'apprentissage, ni comme de purs effets de domination et de contrôle social. Mais les notions d'intégration et d'assimilation ne seraient pas simplement les produits des stratégies de la reproduction sociale. P. Bourdieu et A. Sayad nous ont éclairé sur ce point. Les gens adhèrent plus à des rites qui ont été imposés douloureusement. L'élément dynamique et reproducteur

(29) Même difficulté avec le concept d'*ethnicité* dans lequel il faut distinguer la production historique et l'utilisation idéologique. Et pourtant l'autochtonie des Islam-s est bien marquée chez les migrants les plus récents, les Turcs par ex. par rapport aux Sénégalais ou aux vieux maghrébins.

(30) Bien entendu ces distinctions recoupent en partie celles proposées par Tönnies, Morgan, Durkheim, Gramsci et Marx. Mais leur description méticuleuse conduirait à obscurcir encore un peu plus l'usage social actuel qu'en fait la fameuse société civile !

du système familial tient à peu près en anthropologie la place occupée par la lutte des classes dans l'analyse marxiste.

Et pourtant dans les groupes de pairs, les Beurs se comportent de plus en plus comme ceux de la société d'accueil en même temps qu'ils introduisent la « qaidat » dans les pratiques marseillaises (segmentarité plus nepotisme ethnique) mais la référence à la race (Kabyle/arabe) supposée est une question d'honneur stratégique plus que réalité. Le terrain étant bien préparé par les Corses !

Alors je préfère le corps d'hypothèses de Jocelyne Césari : les stratégies sont plurielles voire contradictoires mais la variable dépendante reste la structure identitaire :

L'identité de la minorité musulmane française se construit par quelques référents limités mais l'Islam parmi eux se charge de la plus forte valeur symbolique. Et dans la situation d'un Islam « transplanté » l'appartenance islamique se recompose et s'adapte à la société d'accueil. Les bribes décontextualisées et réinterprétées de la culture savante du passé arabo-musulman, et non plus du pays d'origine (cf. l'article d'Alain Romey *infra*), ne peuvent être traitées que comme vestiges précieux (sacrés) d'une culture originelle. L'Islam devient alors le totem-ghetto. Mais il ne faut pas s'y tromper : cet Islam-là (transplanté/réinterprété) est très moderniste dans l'instrumentalité, comme disait Mao à propos du Marxisme « terribly useful ». Ce qu'ils font de ce que l'on a fait d'eux est « revival » nouveau mais brodé-bricolé. Par exemple le paradoxe tient au fait que les jeunes peuvent s'opposer à l'intégrisme seulement s'ils sont musulmans. Je crois que l'intégrisme n'est possible que parce qu'ils sont massivement indifférents à la religion : paradoxe, parce qu'ils ne sont pas indifférents à la religion comme *culture* originelle. Le Raï traduit - à mon sens - cette absence dans le jeu dialectique d'une identité *cachée*, face à l'identité proclamée. Là encore le couple maudit Tradition/Modernité doit être lu à la double lumière de l'analyse *etic/emic* parce que K et E l'emporte sur C : La formule n'est plus alors (K + C) + NS + E mais K + E au carré : le culturel est secondaire comme l'oubli du Sud, et ce maudit « ethnique » réapparaît.

Le discours islamiste crie que la communauté transplantée est perdue si elle n'est pas *'ummiste*. Le Raï, fidèle en cela à la poésie arabe la plus classique traduit par la vulgarité de son discours le choc de la matérialisation de l'absence désiré/désirée de l'aimé / *Murad/Murid* = ya Rabi/Ya Rahi : Dieu/Raï/Mère/femme. Comment renoncer au rite initiatique du Surcode de la personnalité (*Rajel/argaz* en dialectal arabe et en dialectal berbère) qui consacre un certain sens moral dans un espace public où la tentation quotidienne du désir de l'Autre passe par la sexualité refoulée avec l'Autre ?

Les Grecs proposaient l'*Isegoria*, le droit de parole pour tous. En réponse à une dévalorisation de son image personnelle — et notre groupe d'ethno-psychiatrie à Marseille (31) confirme bien, outre la perte de l'Autorité

(31) Cf. aussi les travaux de l'équipe de Fethi BENSLAMA et sa revue *Intersignes* « Entre psychanalyse et Islam », Editions Alef, Paris, 1990.

du Père, les dégâts commis dans le Rajouisme (la virilité masculine/machisme) par l'ascension sociale fulgurante des filles — le sujet réapproprie sa différence (ses petites différences dont parlait Freud) à travers une affirmation de sa spécificité. Parce que les individus veulent poursuivre par des moyens licites des buts autorisés dans une société mais ne peuvent recourir à ses moyens : il y a donc *anomie*, au sens où la structure sociale incite une frange de la population (les Beurrettes) à l'innovation; or celle-ci peut prendre la forme d'une déviance intellectuelle (par ex. contre l'Islam) ou de révolte collective (la France connaît plutôt la délinquance comme « négativisme social » selon la formule de Devereux mais ne connaît pas de révoltes ethniques comme en Grande-Bretagne) ou au « retrait » : la Taqqiyya ou le pacte de *dhimma*, voilà le dilemme (32). Les musulmans ne sont pas « missionnables » et selon la grande tradition espagnole (que l'on retrouve chez les Juifs conseillés par Maïmonide !) ils sont prudents. Mais cela ne désarme pas les ardeurs des anti-musulmans.

Pourtant comme en témoignent plusieurs sondages (cf. biblio. *infra* : Leveau/Kepel, sondage IFOP/Le Monde/RTL/La Vie, 20/XI/89; SOFRES/Nouvel Observateur, mars 89) les musulmans français respectent les lois républicaines, ils croient presque tous en la neutralité des institutions, ils ont plus de 200 élus qui « jouent le jeu » à travers des séries d'organisations plus ou moins laïques. Ils estiment qu'il y a place en France pour une « sphère intellectuelle et culturelle islamique » selon l'expression de Arkoun. Et Jocelyne Césari montre bien que les musulmans français et surtout les jeunes sont passés par les phases de politisation conformes au modèle proposé par D. Gaxie dans *Le sens caché* :

Apathie : absence d'engagement

absence de participation

participation formelle

Participation : désir de participation réelle (révoltes mais impuissance)

participation consciente (revendications agressives puis changement réfléchi)

enfin engagement politique.

C'est dire combien la notion d'identité collective est un enjeu mais aussi un effet de conflits intersociaux.

L'identité comme enjeu

L'Islam français confronté au pluralisme religieux et à une forte identité française bien ancrée dans le Césaro-papisme est soumis à ce que je crois être une loi sociologique : si l'on admet que l'orthodoxie est l'appropriation idéologique d'un groupe socio-politique dominant du message initial dont se

(32) Après la chute de Grenade, les musulmans se référèrent à la possibilité de dissimuler les signes extérieurs du culte pour sauver leur vie, leur identité et leur foi. Le précepte de la Taqqiyya/restriction mentale est reconnu parce que la vie l'emporte sur la chari'a. Le pacte de *Dhimma* était le contrat passé entre les sociétés musulmanes et les Gens du Livre (juifs et chrétiens) (Ahl al-Kitab) dits alors *Dhimmi*, qui leur permettaient de vivre selon les règles de leur religion.

réclament les croyants (33), la pluralité, soit ouvre des brèches et produit alors de l'« intégrisme » (34) par réaction, soit rend les hégémonistes plus modestes, comme ce fut le cas pour les catholiques en France.

Il est alors clair désormais, par rapport à nos propositions faites plus haut, à propos du contrôle de la catéchèse et de l'Histoire des religions, que la clé tient à la mémoire collective plus qu'à l'observation de l'identité. C'est pour cela que le besoin d'école coranique précède celui de mosquée (mais nous savons que les deux lieux sont inextricables).

Or Balandier (35) soutient que les sociétés sont constamment menacées de non-reproduction. Il conçoit la reproduction comme résultant de rapports conflictuels entre agents de la continuité et agents de changements. Le langage commun permet aux acteurs sociaux d'exprimer leur sentiment d'appartenance commune. Or les agents de la continuité doivent lutter contre deux périls : le morcellement de la Nation par les éléments étrangers et d'autre part le « progrès », c'est-à-dire le changement. Marcel Mauss appelait cela « les maladies de la conscience nationale ».

L'enseignement de l'histoire aboutit à une représentation structurée du passé à travers un langage commun : la mission de l'Education Nationale est donc bien d'établir le lien entre l'apprentissage du citoyen et la mémoire collective.

L'histoire (qui est toujours une réécriture) est une insistance à communiquer aux acteurs sociaux du présent un sentiment de fierté à l'égard de leurs « ancêtres ».[Pour les Français ce sont toujours des Hommes de guerre, de Clovis à Pétain y compris Jeanne d'Arc] Et la compilation des travaux historiques « légitimes » permet de reconstituer une série de représentations idéologiques du passé. Et même dans le cas extrême de lucidité épistémologique il est difficile de contourner la démythification mystifiante (36) parce que l'attribution d'une valeur scientifique à une discipline a pour effet de communiquer à celle-ci un caractère de vérité (37). La caution scientifique est à la fois une garantie et un enjeu. Or le débat sur l'identité en France est tout sauf scientifique ! Il nous faut désormais trouver/inventer à la fois des héros européens et des héros franco-maghrébins. Je propose de commen-

(33) Dans tous mes travaux – et je l'impose à mes étudiants – la définition de la religion que je retiens est la suivante : un système de croyances et de pratiques relatives au sacré qui produit des conduites sociales et qui unit dans une même communauté l'ensemble des individus qui y adhèrent.

(34) La taxinomie « intégriste » renvoie à une problématique catholique mais le terme est devenu tellement usuel que je suis obligé de baisser les bras !

(35) *Sens et puissance*, 1981, p. 81 sq.

(36) L'historien algérien Sahli a proclamé il y a deux décennies qu'il fallait décoloniser l'histoire. Certes ! mais cela consiste-t-il à écrire le contraire en délégitimant les auteurs étrangers en sciences sociales. Claude Lévi-Strauss soutient que rien ne ressemble plus à la pensée mythique que l'idéologie politique : *Anthropologie structurale*, 1974, p. 231, mais surtout *Le regard éloigné*, 1983. Il me semble qu'à notre époque l'idéologie ne fait que remplacer les mythes... si J.P. Vernant en est d'accord !

(37) BOURDIEU (P.). *La distinction*, Ed. de Minuit, 1979, appelle ce caractère « Ces titres de noblesse ».

cer par l'Emir Abdelkader, Isthme des Isthmes entre l'Orient et l'Occident, qui a été à la fin du XIX^e siècle un héros positif franco-musulman.

Avant d'aborder le concept d'identité lui-même il faut en effet resituer le problème qu'il pose dans l'histoire de France récente :

Si Michel Rocard doit récupérer la Jeanne d'Arc de Michelet ce n'est pas parce que J.M. Le Pen se l'approprie à tort mais parce que le Mythe est situé idéologiquement et caduc historiquement. De Jeanne d'Arc à Walmy, les mythes sont des récits qui permettent de résoudre les contradictions en les simplifiant, constituant des façons pour l'individu de se distinguer des autres en utilisant un discours identitaire. Sur ce plan-là, le F.I.S. algérien et le F.N. français sont des alliés-repoussoirs puisqu'ils marquent la « préférence nationale » comme seule valeur d'un passé embelli par l'imaginaire. Il ne faut pas négliger le fait que la peur (du laxisme sexuel à cause de la mixité, de la culture-marchandise mondiale, des valeurs de toutes sortes) qui touche les *exilés* de la modernité, est une demande sociale, un horizon d'attente, et non pas une cause. Plus exactement, l'expression d'un besoin de soutien et sur ce point le succès du film « Le Grand Bleu » devrait nous éclairer psychanalytiquement sur l'état de notre jeunesse.

*
* *

Le concept d'identité nationale est utilisé pour légitimer une équation qui n'est en fait qu'un syllogisme ou le fameux mensonge de Nietzsche :

- la République, c'est le gouvernement de la Nation
- la Nation est la source de toute légitimité

DONC sans la Nation, pas de République.

or :

- le Peuple est la Nation
- l'Etat est la Nation

DONC l'Etat c'est le peuple et seul l'Etat-Nation populiste est légitime.

On peut croiser les variables Etat-Nation-Peuple, la variable déterminante est toujours la légitimité populaire, DONC les Patriotes sont toujours contre l'Ennemi Anglais/Maghrébin/Cosmopolite/Athée, Extérieur/Intérieur. Or grâce à Levinas, Braudillard et quelques autres, nous avons compris que la tension est toujours entre l'Autre et le Même et mis à part les Homoiot de Sparte, A n'égale jamais A. Le concept d'identité s'énonce en effet ainsi : $A = A$; soit l'unicité absolue de l'individu A et sa non-identification possible avec n'importe quel individu B. Il faut donc démontrer que A est le seul membre de sa classe. Ce type d'opération nécessite l'établissement de critères d'une totale distinguibilité de l'Espace-temps-cause, ce que Durkheim appelait le conformisme gnoséologique ou accord des intelligences. Mince affaire.

De plus qu'est-ce que l'individu ?

Celui de Buffon ? celui de Voltaire écrivant à Madame de Deffand ? ou celui de

*l'Abbé Grégoire « Tout à l'individu, rien au Yiddish ! »
Ou enfin le corps organique de la Nation ?*

Le concept d'identité nationale n'est pas plus clair que celui d'*Homme* dans la déclaration *universelle* des Droits dudit !

Par contre l'identité est le rapport tensionnel entre Soi et l'Autre et Piaget comme G. Devereux ont démontré que ce rapport entre le sujet et l'objet par l'injonction d'adaptabilité formulée par la société impliquait un mouvement perpétuel de structuration-déstructuration.

Par ailleurs, l'identité est un concept, ou une abstraction sur laquelle les anthropologues sont divisés comme d'ailleurs sur celui de « personnalité » Et pourtant elle produit des effets sociaux : elle permet de délimiter des aspects dissociatifs-différenciateurs de certains groupes sociaux inqualifiables clairement comme « classe », c'est-à-dire ici comme catégorie logico-mathématique.

Par exemple : « Maghrébins », le sens franco-arabe de ce mot est très exactement « occidentaux » c'est-à-dire le contraire de son signifiant social ! Il comprend des Nationaux, comme les « Beurs », des Berbérophones et des laïcs. Il faut donc lutter contre la taxinomie, le pouvoir de nommer dans une société où l'auto-nomination des groupes exclusifs est le pilier de la télévision.

Or l'homme (l'animal, pas celui des Droits sus-dits) a peur de *ce qui lui ressemble sans lui être identique* parce que la conscience humaine s'appuie sur (en même temps qu'elle est taraudée par) trois piliers : la passion de la totalité, le désir d'éternité, la quête du fondement. Comme la tension est infernale, l'inconscient préfère le simulacre : *alors l'attitude sociale normale est raciste parce que la règle sociale est endogamique* – le refus de la différence, la peur de l'Autre, le bonheur de l'identité, l'exaltation du Même. Voilà qui heurte la conscience des Jacobins; pourtant Freud (et bien mieux Levinas, Steiner, Solié, Girard, etc...) nous avait appris que les religions monothéistes n'échappent pas à l'intolérance criminalisante vis-à-vis de l'Autre en tant que non-converti, résistant absolument à la conversion, appuyées sur missions et conquêtes comme technique d'assimilation de l'hétérogène culturel. (*Malaise dans la civilisation*). [sur ce point cf. R. DRAI « Lettre à Mgr Lustiger » et mes travaux sur les *Dhimmi* dans l'Islam]. L'Autre devient la cause des maux qu'il révèle car le problème, n'est pas l'Autre mais la mixité, le métissage, l'exogamie, la sexualité avec l'Autre; Rocard est tombé dans le piège : Jeanne d'Arc n'est pas sexuée, elle est un héros positif et Michelet n'aimait pas la sorcière basque!

Il faut donc passer de l'exorcisme (incantations, décrets, lois sur le racisme) à l'adorcisme : traiter les forces du Mal qui sont *en nous* en précisant l'écart entre l'identité proclamée (celle de patriotes *versus* les cosmopolites) et l'identité cachée (Le Pen est *Celte*) par l'affirmation de **l'identité politique** à travers le contrat :

— est Français tout individu qui adhère à l'*Etat de Droit* quels que soient son sexe, son origine, sa religion, etc.

Le débat est donc bien laïcité/école/Islam/intégration et cette équation est moins simple qu'il n'y paraît si l'on admet la définition que donne Arkoun de la modernité : « Le passage d'une conscience religieuse indivise pour qui la métaphysique englobe, fonde et informe tous les êtres concrets à une conscience positive pour qui transcendance, mythe, symbole ne sont que des moyens d'élaboration de systèmes sémiotiques donc de représentation du réel empirique » (38).

La modernité, étant le mouvement plus l'incertitude donc le risque, est le refus des croyances simples et surtout de l'idée que l'ordre ne peut être que rigide ou/et celui de nos Pères. Elle implique des cassures drastiques dans l'identité. Il faut donc envisager maintenant la laïcité comme obstruction psychanalytique.

La Laïcité et l'Autre : la fonction-miroir (39)

Michel Marié, dans un article puissant (de l'immigré-colonial à l'immigré-marchandise ou l'espace d'une amnésie) (40), nous rappelle que la production d'une « méconnaissance utile » remplit une fonction d'occultation parce que le regard se retourne sur lui-même. Après Lewis Carrol et Lacan [« Nous reculons à quoi ? à attenter à l'image de l'Autre parce que c'est l'image sur laquelle nous nous sommes formés comme moi » in *l'Ethique de la psychanalyse*] il faut revenir à Freud et à la Bible ! « L'éveil de la connaissance est donc dû à la perception d'autrui » (*esquisse d'une psychanalyse*), et *Deu* 10, 19 : « Vous aimeriez le *Guer* car vous avez été *guerim* au pays d'Egypte ». Suivant en cela les conseils de mon ami Michel Levy, démographe, je propose de traduire *guer/guerim*, gr, gr, agressivité par *Migrants* !

Et pour terminer avec les références qui démontrent à l'envi, non pas la culture savante, mais le stock que nous avions à notre disposition pour comprendre, je voudrais faire mienne cette affirmation dubitative de R.M. Rilke dans *Les cahiers de Malte Lawrds Bridge* :

« ...je pourrai tout simplement écrire l'histoire de mes voisins: ce serait là une œuvre qui remplirait une vie entière. Il est vrai que ce serait plutôt l'histoire des symptômes de maladies qu'ils ont déterminés en moi. Mais ils partagent avec tous les êtres de leur espèce, cette particularité, qu'on ne peut faire la preuve de leur présence que par les troubles qu'ils causent dans certains tissus. J'ai connu des voisins, dont les actes étaient imprévisibles et d'autres qui étaient très réguliers. Je suis resté longtemps pour essayer de trouver la loi des premiers, car il est évident qu'eux aussi avaient une loi... »

Dans son *Essai de psychanalyse appliquée* (41), Freud propose le concept de « Das Unheimliche » que je traduirais par « l'inquiétante étrangeté » = cette sorte de l'effrayant qui se rattache aux choses connues depuis longtemps et de tout temps familières. Or nous fréquentons depuis si longtemps les musulmans... en Orient c'est-à-dire nulle part !

(38) *Pour une critique de la raison islamique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1984, p. 57.

(39) QUERE (L.). *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris, Aubier, 1982.

(40) Après un livre fécond : *Situations migratoires ou la fonction miroir*, Galilée, 1976.

(41) Dans la version française chez Gallimard, 1980, p. 165.

La solution (le début d'une solution) est donc pour l'émigré sédentarisé arabo-musulman de ne plus être un étranger, de devenir anormalement normal et surtout que son fils devienne WASP !

Au fond, le problème tient au fait que les musulmans ne sont pas assez différents pour être *le différent* sauf si l'on accepte la fable de l'anté-Christ : la religion musulmane est un tissu de contre vérités

une perversion délibérée de la Vérité
la religion de la violence et de l'épée
une religion du libertinage et de l'indulgence envers les hommes,
etc... *ad libitum*.

Or, à mon sens par rapport aux Bouddhistes par exemple, les musulmans ont la même conception de l'ordre gnoséologique que nous : ils croient à la causalité, à la séparation du créateur et de sa création et à la possibilité pour la créature de choisir en Raison y compris de choisir le Mal. Tout le reste est « formen » rites, actes culturels arbitraires et contingents. Pour moi l'Orient, donc la différence, commence après l'Iran.

*
* *



La laïcité française (42) propose alors une transition plausible sur le thème « Viens, mon frère en Humanité, ta différence m'enrichit ». Mais l'inconscient pense tout bas ce que personne ne dit tout haut : « le mieux que tu as à faire est de devenir comme moi/nous, c'est-à-dire de disparaître en tant que différent ». La laïcité à la française se pense comme un « Nous implicite et lumineux » selon la formule de Magali Morsy.

L'affaire de Creil a eu un effet particulier que j'avais prévu dans *La France et l'Islam* : la présence musulmane en France a obligé les laïcs à se poser la question de l'universalité de leurs valeurs fondamentales. Et si d'au-

(42) BAUBEROT (J.). *La laïcité, quel héritage ?*, Cerf, Paris.

* Dessin reproduit avec l'accord de l'auteur; *Le Figaro* 21/10/89.

cuns font de réels efforts de réflexion comme la Ligue de l'Enseignement ou le Cercle Condorcet (43), je suis plutôt surpris de voir certaines instances (comme le SNIPEGC ou le GODF) (44) qui affichent pourtant la tolérance et le respect d'autrui dans la différence, se trouver bruyamment du côté d'un nouvel intégrisme : le laïcisme. Je définis ici « intégrisme » comme le refus de toute parole « autre » en complément de la définition que j'ai donnée plus haut (réduction d'un individu à sa seule identification confessionnelle).

Il faut donc maintenant reprendre tout le travail sur la laïcité et l'entre-Nous ou le Moi et l'altérité pour essayer de comprendre comment être soi-même chez les Autres ! Parce que pour être il faut être reconnu en tant qu'être par l'Autre.

Or l'image de soi (45) ne peut garder de cohérence qu'en référence à l'Autre mais l'écart entre l'image idéale est construit par le sujet lui-même et le sentiment qu'il a du regard que l'Autre porte sur lui : le regard de l'Autre menace de morcellement l'unité de Soi. Les polémiques sur l'assimilation des autres ne sont pas simplement une diversion métaphysique, elles traduisent la *pulsion de survie* du groupe. L'identification à l'image idéale du héros (mais les Feujis, les Beurs, les Keufs et les petits Français n'ont à se mettre sous la dent que le VietNam : à cause de l'impensé de l'Algérie la France n'a plus produit de héros) répond à une exigence narcissique inséparable du désir d'auto-justification de l'acteur social dans son rapport à l'Autre : le retour à la Religion du Père est la seule réponse au refus de la déréliction mondaine.

Toutefois, il nous faut être prudents. Certes les idéologies séculières ont montré leurs limites. Mais, tel Gribouille, ceux qui ont cru que Dieu était mort, sont remplacés avec autant de hâte par ceux qui enterrent un peu vite à mon sens les Maîtres du soupçon dont Freud et Marx.

J'ai assez plaidé pour l'analogie utile pour les musulmans des cas protestants (46) et juifs (47) pour ne pas insister sur le fait que Feujis et Beurs devraient mener le même combat comme à l'époque des Marranes et des Moriscos. Or ils se divisent sur l'Intifada. Ce faisant ils illustrent parfaitement toutes les tensions entre l'Autre, le même, soi, etc... Parce que leurs référents sont insuffisants ici, ils sont tentés par d'autres formes de légitimité : la totalité réelle est d'emblée la totalité des différences parce qu'une

(43) Plusieurs colloques organisés par la Ligue et reproduits dans des numéros spéciaux de *Pourquoi ? La Foi, Enjeux 31* sur Islam et laïcité. Cercle Condorcet. *Les phénomènes religieux aujourd'hui et la laïcité*, Paris, 1989.

(44) Les instituteurs n'instituent plus sauf dans les films à la gloire de Pagnol-Père parce qu'ils sont en première ligne mal préparés au combat de l'interculturel : on peut comprendre leur désarroi et leurs réticences. Pour le GODF qui fut longtemps une chambre de réflexion de la République la réaction est plus dramatique.

(45) CODOL (J.P.). « Une approche cognitive du sentiment d'identité », *Information sur les Sciences sociales*, volume 20, 1981 : 11-136.

(46) CROS (J.M.). « Les rapports entre les phénomènes d'intégration et la spécificité d'une minorité religieuse : l'exemple du protestantisme français », 1986, DEA Sciences Politiques, Aix, sous ma direction; dans le cadre des études que j'avais menées avec J. Cesari et Sophie Sahakian.

(47) Cf. entre autres publications fécondes : *Combat pour la diaspora*, Syros, n° 1 « Nos Dix ans », 1^{er} trim. 90.

totalité totalement une est contradictoire. Or la République s'est affirmée Une et Indivisible : c'était un beau rêve moniste mais impossible à moins que l'Autre soit le Même.

La laïcité aujourd'hui me paraît n'être plus que l'avatar intégriste du processus « hégélien » [Sami Nair (48) m'a fustigé à juste titre sur cette appellation, je la maintiens dans son sens référentiel et non pas essentiel] que fut la sécularisation (49) de la pensée occidentale. Elle conduisit de la perte du sens à l'expérience religieuse (50) et non pas l'inverse comme l'ont cru les enfants perdus de l'Aufklärung. L'inconvénient de ce processus porte sur le fait que si la révolution religieuse est bien le produit de la sécularisation, elle marque un retour à la société « tribale » comme forme de *résistance* pour exister (Ricoeur, *Sémantique de l'action*). Sinon la déréliction guette comme le résultat fantasmatique d'un désir de croyance désespérée. Les musulmans de France, français, sont en avance sur les autres croyants qui eux savent qu'il n'est en fait pas possible de reconstituer un ordre de sacralité équivalent à l'ordre mythologique originaire : une fois que la rupture de l'unité mythico-sociale a été consommée (en France par la mort du Roi, en Europe par la mort de Dieu) elle ne peut être reconstituée que comme simulacre, comme tentative d'occulter le vide, nié et présent. En fonction des définitions que j'ai données plus haut de la religion, l'Islam - surtout mystique qui se développe dans l'espace de liberté qui est aujourd'hui la France (51) - est en avance là aussi : plus que les autres religions il permet, il facilite la *religiosité*, c'est-à-dire la possibilité d'un rapport direct à Dieu, le rejet de l'idolâtrie, des rites et surtout l'identification du divin avec des institutions concrètes. La religion (institutionnalisée à travers un magistère ecclésiastique) devient dans ce cas un obstacle à l'expérience religieuse. Le XXI^e siècle sera religieux charismatique, dans un système paroissial, et je répète encore une fois, que sur ce plan la loi de 1905 est un modèle de libéralisme (52).

Plus que la laïcité s'enfonçant dans le despotisme culturel, le drame me paraît être l'effondrement des droits de la pensée critique. Cet effondrement permet aux religions (pas à la religiosité) de s'engouffrer mais il est dû à la détérioration des critères intellectuels et moraux du discours politique médiatisé (53). Les religions ne font que profiter de l'aubaine, elles ne sont pas causalité.

(48) Cf. un de ses excellents articles « Du référent d'origine aux nouvelles identités », *Les Nord-Africains en France*, Paris, CHEAM, pp. 153-164.

(49) Outre VATTIMO déjà cité on pourrait lire avec profit P. Ricoeur et Cassirer sur le sujet !

(50) Cf. la démonstration éclatante dans l'ouvrage de Vattimo sous la plume de Franco Crespi.

(51) Les travaux de recherche de Gilis, Grill, Chodkiewicz et sa fille Addas seraient certainement impossibles dans la plupart des pays à dictature. La réflexion conduite par les groupes comme « *Vers la Tradition* » me laisse croire que dans l'espace de liberté qu'est la France, le renouveau théologique est possible : c'est donc dans l'*Hiya* que s'ouvrent à nouveau les portes de l'*Ijtihad*. L'Islam français minoritaire peut ainsi devenir un modèle. L'on comprend mieux alors la réticence de certains pouvoirs *là-bas* à l'expérience consistoriale française : elle pourrait, réussie, donner de mauvaises idées.

(52) Cf. défense et illustration de ce point dans *La France et l'Islam*.

(53) Encore une fois l'affaire du voile a révélé la perversion médiatique : jeter en pâture une petite fille semi-voilée pour du sensationnel me paraît porter atteinte à la valeur suprême que défendait la laïcité.

Il faut donc appliquer la loi de la République et repenser la laïcité dans le sens d'une authentique tolérance religieuse : pour cela la République – et cette épreuve sera facilitée par la nécessité d'harmoniser la législation européenne – doit reconnaître le fait religieux, repréciser le droit à l'expression religieuse et ses limites, préciser sa position sur les rapports entre la foi, ses signes et la laïcité, voire sur les principes de la République qui – d'après la Constitution – inspirent les relations entre la « Communauté politique » et les religions établies en France et les Centres étrangers de production de Biens symboliques. Certes la synthèse est individuelle mais elle dépend de la connaissance (d'où ma proposition de renégociation du pacte scolaire par l'introduction de la catéchèse dans le cadre de la loi Ferry, réaménagée pour les autres cultes à la demande). Le cas des départements d'Alsace et Lorraine permet de se faire une idée de ce que pourrait être cette nouvelle situation, commune en Europe. Et lorsque l'on sait la rigueur vigoureuse des Universités catholique et protestante de Strasbourg, cette situation ne peut qu'effrayer les intégristes de tous bords. La catéchèse serait ainsi réservée dans la sphère privée de l'existence aux clercs religieux sur le choix des parents et l'instruction religieuse et civique serait donnée à tous les enfants dans les mêmes conditions par des clercs laïques publics.

L'Etat, neutre entre LES religions reconnues par la Loi, pourrait alors renégocier le pacte laïc, en offrant à chaque citoyen les conditions à la fois de l'exercice libre du culte et l'instruction religieuse de son choix dans le respect des lois de la République.

Il pourrait alors aborder sereinement le problème de l'harmonisation des législations européennes sur ce plan, fort d'une expérience unique, généreuse et conforme aux idéaux que la France a proposés au monde.

Il faut pour ce faire réaffirmer l'essence de la laïcité à partir du primat de la recherche de la vérité et de la liberté de conscience. Je ne suis pas sûr que sur ce point la France de 1993 n'ait des problèmes qu'avec ses seuls musulmans !

Le travail que je présente maintenant, ci-dessous, n'a qu'une modeste prétention : démontrer que la connaissance, à condition qu'elle s'appuie sur trois piliers (un terrain, une méthode, une problématique) est possible et qu'elle éclaire sur les rapports entre les autres... Gages de travaux à venir par les nouveaux orientalistes, sans illusion sur les effets sociaux du procès cognitif, ils sont construits sur l'idée qu'il vaut mieux la paix sociale fut-elle religieuse que la guérilla urbaine permanente. Le lecteur, que ne rebute pas la difficulté, pourra s'il a fermé son poste de TV, se rendre compte que le pragmatisme cynique ne remplace pas le savoir : la partie théorique n'est pas simple mais je ne pense pas que la partie empirique soit inutile puisque la difficulté de vivre ensemble commence avec la quotidienneté.